

# Rapport pour spécialistes

REVUE DES PROGRAMMES DE  
SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES

PARTIE V : PROGRAMMES POUR  
LES JEUNES

N° 1992-16

Série sur les  
services policiers  
autochtones

E  
98  
.P75  
J3  
1992  
pt.5  
F  
c.3

Commissaire général Canada  
Secrétariat du Ministère

Canada

E  
98  
.P75  
J3  
1992  
pt. 5  
F  
c.3

Julie Jarvis

LIBRARY  
SOLICITOR GENERAL CANADA  
JAN 4 1994  
BIBLIOTHÈQUE  
SOLICITEUR GÉNÉRAL CANADA  
OTTAWA (ONTARIO)  
K1A 0P8

Copyright of this document does not belong to the Crown.  
Proper authorization must be obtained from the author for  
any intended use  
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent  
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent  
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

**REVUE DES PROGRAMMES DE  
SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES**

**PARTIE V : PROGRAMMES POUR  
LES JEUNES**

**N° 1992-16**

Les opinions exprimées dans le présent document de travail n'engagent que l'auteur et ne représentent pas nécessairement les idées ni la politique du Solliciteur général du Canada. Il est diffusé dans la version présentée au ministère du Solliciteur général du Canada. La relecture et la mise en forme de la version française ont été confiées aux Traductions Tessier S.C.C.

This document is available in English.

Cat. : JS4-1/1992-16F  
ISBN : 0-662-97718-1

## REMERCIEMENTS

L'auteur remercie les personnes qui l'ont aidé à préparer cette Revue. Le soutien et les conseils de Ron Ferri, directeur du projet au ministère du Solliciteur général du Canada, sont très appréciés, ainsi que les efforts de ceux qui, au ministère, ont lu les rapports et fourni des commentaires. La contribution d'Elizabeth Hart à la révision structurelle de la Revue est particulièrement appréciée. Nous remercions aussi les Traductions Tessier pour la relecture et la mise en forme de la version finale des rapports.

Ce projet n'aurait pu être réalisé sans le soutien et la coopération de tous les répondants qui ont généreusement fait part de renseignements relatifs à leurs programmes dans des questionnaires et lors de consultations ultérieures. L'auteur remercie tous les répondants de leur contribution extraordinaire à la Revue et de leur engagement en vue d'améliorer les services de police pour les peuples et les collectivités autochtones du Canada et avec leur collaboration.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION AUX RAPPORTS</b> .....	i
<b>PARTIE V : PROGRAMMES POUR LES JEUNES</b> .....	1
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	1
<b>2. PROGRAMMES DE LOISIRS, D'ÉDUCATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES APTITUDES</b> .....	3
<b>2.1 Programme de développement pour les jeunes Détachement de la GRC de Vernon Vernon (Colombie-Britannique)</b> .....	3
<b>2.2 Comité consultatif de développement social Détachement de la GRC de Vernon Vernon (Colombie-Britannique)</b> .....	5
<b>2.3 Projet d'agent de police scolaire Détachement de la GRC de Gjoa Haven Gjoa Haven (Territoires du Nord-Ouest)</b> .....	7
<b>2.4 Programme pour les jeunes Détachement de la GRC de Hall Beach Hall Beach (Territoires du Nord-Ouest)</b> .....	11
<b>2.5 «Laissez-vous guider uniquement par les bons esprits» Tournée de Winston Wuttunee Service de police d'Edmonton Edmonton (Alberta)</b> .....	17
<b>2.6 Entraidons-nous «Astum Nesokamahtohtahn Youha Eh Tsa Wo Dee» Détachement de la GRC de Fort Vermilion Fort Vermilion (Alberta)</b> .....	20
<b>2.7 Expéditions de survie en hiver Détachement de la GRC de Big River Big River (Saskatchewan)</b> .....	24
<b>2.8 Programme des aventuriers de la GRC Détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle Fort Qu'Appelle (Saskatchewan)</b> .....	27

<b>2.9</b>	<b>Programme de prévention du crime et de relations sociopolicieuses à l'intention des jeunes</b> <b>Détachement de la GRC de Southend</b> <b>Southend (Saskatchewan) . . . . .</b>	<b>30</b>
<b>2.10</b>	<b><i>Northern Fly-in Sports Camps</i></b> <b>Projet conjoint de prévention du crime</b> <b>Division «D» de la GRC</b> <b>Winnipeg (Manitoba) . . . . .</b>	<b>32</b>
<b>2.11</b>	<b>Comités Dakota Ojibway sur les services à l'enfance et à la famille</b> <b>Service de police du Conseil tribal Dakota Ojibway</b> <b>Brandon (Manitoba) . . . . .</b>	<b>37</b>
<b>2.12</b>	<b>Programme pour les jeunes - «Wilful Damage»</b> <b>Détachement de la GRC de Gillam</b> <b>Gillam (Manitoba) . . . . .</b>	<b>39</b>
<b>2.13</b>	<b>Valeurs, influences et pairs (VIP)</b> <b>Détachement de la P.P.O. de Minaki</b> <b>Minaki (Ontario) . . . . .</b>	<b>42</b>
<b>3.</b>	<b>SERVICES À L'INTENTION DES JEUNES CONTREVENANTS ET DES JEUNES À RISQUE . . . . .</b>	<b>45</b>
<b>3.1</b>	<b>Comité de justice pour la jeunesse de Fort Chipewyan</b> <b>Détachement de la GRC de Fort Chipewyan</b> <b>Fort Chipewyan (Alberta) . . . . .</b>	<b>45</b>
<b>3.2</b>	<b>Forum de l'organisme de conseils aux étudiants</b> <b>Détachement de la GRC de High Level</b> <b>High Level (Alberta) . . . . .</b>	<b>48</b>
<b>3.3</b>	<b>Programme d'animation communautaire</b> <b>Détachement de la GRC de Battleford</b> <b>North Battleford (Saskatchewan) . . . . .</b>	<b>51</b>
<b>4.</b>	<b>RÉPONSES SUPPLÉMENTAIRES . . . . .</b>	<b>55</b>

## REVUE DES PROGRAMMES DE SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES

### INTRODUCTION AUX RAPPORTS

#### A. Contexte de l'enquête

Dans le but de poursuivre ses efforts visant à améliorer ses politiques et ses programmes en matière de police à l'intention des collectivités autochtones du Canada, le ministre du Solliciteur général du Canada a mené une enquête auprès d'un certain nombre de services de police fédéraux, provinciaux et municipaux, au début de 1991, afin de recueillir des renseignements sur leurs politiques et leurs programmes en matière de police destinés aux peuples autochtones. L'objectif de l'enquête était de recueillir et de publier des données sur les programmes des services de police destinés aux peuples autochtones, sous la forme d'un document d'information mis à la disposition des responsables des services de police qui désirent concevoir des projets spéciaux ou élargir des programmes existants. Afin de faciliter l'accès aux résultats de l'enquête et la lecture, ceux-ci ont été regroupés dans une série de sept rapports.

#### B. Méthodologie de l'enquête

L'enquête a porté sur 430 services de police qui assurent le maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones ou dans des collectivités qui comptent un nombre important d'autochtones. La majorité de ces services de police assurent directement le maintien de l'ordre dans des collectivités locales, y compris les services de police municipaux et des Premières Nations ainsi que les détachements de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et de la Police provinciale de l'Ontario (P.P.O.). Des unités de la Direction générale et des divisions de la P.P.O., de la Sûreté du Québec et de la GRC ont également participé à l'enquête.

Les renseignements demandés dans le questionnaire de l'enquête portaient sur des sujets précis :

- les programmes de formation et de perfectionnement destinés aux agents de police autochtones,
- les programmes de sensibilisation à la culture autochtone, à l'intention des agents de police non autochtones et
- les programmes spéciaux destinés aux collectivités autochtones (prévention du crime, aide aux victimes, alcool et drogue, violence familiale, exploitation sexuelle des enfants, jeunes, etc.).

Les participants ont été priés de remplir un questionnaire pour chaque programme ou initiative.<sup>1</sup>

---

1. Dans certains cas, les répondants ont décrit plusieurs programmes dans un même questionnaire. Dans la mesure du possible, ces programmes ont été distingués les uns des autres et classés séparément.

### **C. Réponse**

Dans le cadre de l'enquête, 203 participants ont fait état de près de 460 programmes différents.

Dans de nombreux cas, divers détachements ont décrit un même programme offert à l'échelle nationale ou provinciale ou par une division de la GRC. Les programmes mentionnés plus d'une fois sont comptés dans le nombre total des programmes.

### **D. Interprétation des résultats**

Il est important de souligner que le questionnaire n'imposait pas aux répondants une définition de ce qui constitue un programme de services de police pour les Premières Nations «offert par un service de police». En conséquence, cette notion a été interprétée avec beaucoup de latitude. Ainsi, les répondants appartenant à un service de police fédéral ou provincial ou à une division s'en sont tenus à la description de programmes conçus ou mis en application par les services de police, alors que les agents de police œuvrant directement auprès des délinquants ont donné une interprétation plus large à la notion de services de police autochtones et ont fait état très souvent de partenariats entre organismes ou entre la police et la collectivité. Les réponses obtenues se regroupent dans les catégories suivantes :

- initiatives générales ou spécifiques à l'échelle du pays, d'une province ou d'une division,
- mise en application de programmes nationaux ou provinciaux de services de police autochtones, par un service de police local ou un détachement,
- mise en application d'autres programmes nationaux ou provinciaux de services de police dans les collectivités autochtones (avec ou sans modifications), par un service de police local ou un détachement,
- initiatives conçues par un service de police dans le but de répondre aux besoins particuliers d'une collectivité (notamment les initiatives conçues en collaboration avec des organismes locaux ou avec des membres de la collectivité) et
- renseignements sur la participation et la contribution des services de police à des initiatives mises en place par d'autres organismes ou par la collectivité.

### **E. Programmes sélectionnés**

L'enquête a révélé qu'un grand nombre de programmes partageaient des caractéristiques communes. Afin d'éviter la répétition fréquente des mêmes renseignements, nous avons donc retenu 100 descriptions de programmes qui étaient à la fois les plus complètes et les plus représentatives. Ces descriptions constituent l'essentiel des sept rapports de l'enquête. En outre, nous avons mentionné à la fin de chacun de ces rapports les programmes similaires ainsi que le nom des personnes-ressources. Le lecteur qui désire obtenir des renseignements sur un programme en particulier peut consulter les programmes sélectionnés dans chaque rapport et les réponses supplémentaires regroupées à la fin.

## **F. Contenu des rapports**

L'information recueillie au cours de l'enquête a été classée en sept catégories et publiée dans une série de rapports :

- I. Formation des agents de police autochtones et maintien de l'ordre
- II. Sensibilisation à la culture autochtone
- III. Pour un meilleur accès aux services de police
- IV. Programmes de communication et de liaison avec la collectivité
- V. Programmes pour les jeunes
- VI. Programmes de prévention contre la consommation d'alcool et de drogue
- VII. Programmes axés sur les besoins des victimes et des délinquants

### **Collecte de renseignements supplémentaires**

Afin de préciser et de compléter les renseignements obtenus à l'aide du questionnaire, l'auteur a tenu des consultations subséquentes avec plus d'une centaine de services de police. En outre, lorsque la chose était possible, nous avons fait mention des programmes des services de police fédéraux et provinciaux qui chapeautent des programmes locaux.

Les programmes sélectionnés constituent une vue d'ensemble des services de police offerts aux autochtones à l'heure actuelle dans différentes localités canadiennes.

Les renseignements concernant chaque programme sélectionné sont regroupés et présentés selon les catégories suivantes :

### **Description du service de police et de la collectivité**

Cette partie fournit les renseignements suivants :

- le territoire où s'exerce la compétence du service de police,
- le nombre et la population des collectivités autochtones vivant sur ce territoire,
- la situation géographique de ces collectivités et les moyens d'accès,
- le nombre d'agents de police que compte le service de police et
- le nombre d'agents de police autochtones que compte le service de police.

Ces renseignements ont été obtenus des répondants. Lorsqu'un service de police n'était pas en mesure de fournir les renseignements demandés, nous avons utilisé, dans la mesure du possible, les données du recensement de 1986. Les renseignements relatifs aux divisions de la GRC ont été obtenus de la GRC.

### **Contexte et élaboration**

Dans la mesure du possible, cette partie présente, pour chaque programme, les renseignements suivants :

- l'organisme responsable de la mise en application du programme ou de la politique,
- la date de mise en application (mois ou année),
- les objectifs du programme ou de la politique,
- le public visé ou le groupe cible et
- divers renseignements se rapportant au programme, à la politique ou à leur mise en application.

Cette partie met plus particulièrement en évidence la contribution des services de police.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

Cette partie contient les renseignements suivants :

- les consultations tenues avec les membres des collectivités autochtones avant la mise en application du programme et
- les mécanismes qui permettent de consulter régulièrement les collectivités autochtones.

### **Participants ou groupe cible**

Cette partie mentionne les personnes et organismes qui ont participé à l'élaboration et à la mise en application du programme ou les groupes pour lesquels la politique ou le programme a été conçu.

### **Conception et mise en application**

Cette partie contient les renseignements suivants, dans la mesure où ils sont disponibles :

- les personnes ou les organismes responsables de la conception du programme,
- les personnes ou les organismes responsables de la mise en application du programme,
- un résumé de la politique ou du programme et
- un résumé de la mise en application et du fonctionnement de la politique ou du programme.

### **Financement**

Cette partie présente les renseignements suivants, lorsqu'ils sont disponibles :

- le budget ou le coût total du programme,
- la source du financement,
- les contributions autres que financières et
- l'état du financement.

### **Résultats et évaluations**

Cette partie présente les renseignements suivants, lorsqu'ils sont disponibles :

- les commentaires du répondant sur la manière dont la police et la collectivité ont réagi au programme,
- les effets concrets qui se sont manifestés à la suite de l'application de la politique ou du programme,
- les réalisations particulières attribuables à l'initiative,
- le stade d'avancement de la conception ou de la mise en application de la politique ou du programme et
- le stade d'avancement de l'évaluation, tant officielle que non officielle.

### **Personne-ressource**

Cette partie indique le nom de la personne qui a rempli et retourné le questionnaire ou qui a fourni des renseignements supplémentaires. Lorsque le répondant ne s'est pas identifié, le nom de la personne-ressource est celui du chef de la police ou du chef du détachement. Cependant, ces personnes n'assument pas la responsabilité de l'information contenue dans les rapports.

Lorsque les répondants ont mentionné des programmes offerts par d'autres services de police ou organismes participant au programme, nous avons communiqué avec ces services de police ou ces organismes, au besoin, afin d'obtenir des renseignements supplémentaires. Le nom des personnes consultées est aussi inclus parmi les personnes-ressources.

### **Réponses supplémentaires**

En plus des programmes sélectionnés, chaque rapport contient une section intitulée «Réponses supplémentaires», où sont mentionnées d'autres initiatives similaires dont certains répondants ont fait état mais qui n'ont pas été retenues parmi les programmes sélectionnés.

## **PARTIE V : PROGRAMMES POUR LES JEUNES**

### **1. INTRODUCTION**

Voici le cinquième d'une série de sept rapports sur les Programmes de services de police autochtones. On y décrit la participation des services de police aux programmes de prévention du crime et de relations avec les collectivités qui sont destinés principalement aux jeunes des collectivités autochtones. En outre, on y donne des exemples de la participation policière aux services offerts aux jeunes contrevenants et aux jeunes à risque.

Le rapport est divisé en deux parties : Programmes de loisirs, d'éducation et de développement des aptitudes et Services à l'intention des jeunes contrevenants et des jeunes à risque.

#### **Programmes de loisirs, d'éducation et de développement des aptitudes**

Dans cette partie, on met en lumière la participation des services de police à un large éventail de programmes qui offrent aux jeunes des occasions de se cultiver, de développer leurs aptitudes et de se divertir. Les initiatives présentées sont :

- des activités sportives et des camps,
- des sorties éducatives et des programmes d'échanges,
- des groupes communautaires organisés,
- des programmes d'éducation communautaire et des programmes de visite dans les écoles et
- des occasions de développer leurs aptitudes.

#### **Services à l'intention des jeunes contrevenants et des jeunes à risque**

Dans ce domaine, les répondants ont mentionné plusieurs initiatives auxquelles les services de police travaillent en collaboration avec d'autres organismes et des membres de la collectivité en vue de créer des services à l'intention des jeunes contrevenants et des jeunes à risque. On retrouve entre autres :

- un Comité de justice pour la jeunesse,
- un programme d'approche à l'intention des jeunes défavorisés en milieu urbain et
- une rencontre d'information sur les ressources et les services communautaires offerts aux jeunes.



## **2. PROGRAMMES DE LOISIRS, D'ÉDUCATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES APTITUDES**

### **2.1 Programme de développement pour les jeunes Détachement de la GRC de Vernon Vernon (Colombie-Britannique)**

#### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Vernon fournit des services de police dans des régions rurales et municipales. Le territoire du détachement englobe la ville de Vernon (population : environ 20 000 personnes), la Première Nation d'Okanagan (population : environ 1 500 personnes) et des collectivités rurales (population globale évaluée à 20 000 personnes). La Première Nation d'Okanagan se trouve à environ 15 kilomètres des bureaux du détachement par la route.

Le détachement de la GRC de Vernon compte 55 gendarmes. Quinze d'entre eux travaillent en milieu rural. Trente-deux gendarmes auxiliaires supplémentaires aident les gendarmes du détachement en milieu rural. Un gendarme régulier consacre 95 % de ses heures de travail à la Première Nation d'Okanagan et deux gendarmes auxiliaires sont d'origine autochtone.

#### **Contexte et élaboration**

Le programme de développement pour les jeunes est une initiative communautaire qui a vu le jour en janvier 1990 dans la Première Nation d'Okanagan. On voulait enseigner aux jeunes autochtones des connaissances relatives à la vie pratique au moyen de programmes portant sur l'alcool, les drogues, la violence familiale et les relations avec les services de police. L'objectif général était de montrer aux jeunes les choix qui s'offrent à eux à l'aide de programmes axés sur des expériences de vie.

#### **Collaboration de la collectivité autochtone**

Le programme a été conçu et élaboré par la coordonnatrice de l'action en faveur des jeunes, une résidente de la Première Nation d'Okanagan, et par le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Vernon (qui est aussi membre de la Première Nation d'Okanagan).

#### **Participants**

Le programme s'adresse aux jeunes autochtones de la Première Nation d'Okanagan. L'objectif est de rapprocher tous les jeunes de la collectivité (c.-à-d., ceux qui ont eu des démêlés avec la justice et les autres).

### **Conception et mise en application**

Le programme est offert par la coordonnatrice de l'action en faveur des jeunes et par le gendarme. Les parents y participent activement et offrent fréquemment leurs services.

Ce programme hebdomadaire (groupe de jeunes) se donne dans la Première Nation après les heures de classe. On présente des conférences sur l'abus des drogues et de l'alcool, la violence familiale et d'autres sujets. C'est le gendarme surtout qui donne ces conférences, quoique de temps à autre, des représentants d'autres organismes sont invités à venir parler de questions particulières. On organise également des activités pour les groupes de jeunes participants, comme des excursions de camping, des activités sportives et d'autres activités spéciales.

En janvier 1990, on a engagé un stagiaire du programme de représentants en santé communautaire pour élaborer les divers aspects du programme. Le stagiaire travaille sous la supervision de la coordonnatrice de l'action en faveur des jeunes. (Il s'agit d'une ramification du programme original.)

### **Financement**

Le programme coûte environ 15 000 \$ par année. Il est financé par les divers organismes qui y participent.

### **Résultats et évaluations**

Les jeunes ont une meilleure conception ou une meilleure compréhension des problèmes de la vie, comme les problèmes d'alcool et de drogue.

### **Personnes-ressources**

Sergent Hansen, gendarme Dave Lawrence  
Détachement municipal de la GRC de Vernon  
3402, 30<sup>e</sup> rue  
Vernon (Colombie-Britannique)  
V1T 5E5  
Tél. : (604) 545-7171

Sadie Muik  
Coordonnatrice de l'action en faveur des jeunes  
Chemin Westside  
R.R. n° 7  
Vernon (Colombie-Britannique)  
V1T 7Z3  
Tél. : (604) 542-4825

## **2.2 Comité consultatif de développement social Détachement de la GRC de Vernon Vernon (Colombie-Britannique)**

### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Vernon fournit des services de police dans des régions rurales et municipales. Le territoire du détachement englobe la ville de Vernon (population : environ 20 000 personnes), la Première Nation d'Okanagan (population : environ 1 500 personnes) et des collectivités rurales (population globale évaluée à 20 000 personnes). La Première Nation d'Okanagan se trouve à environ 15 kilomètres des bureaux du détachement par la route.

Le détachement de la GRC de Vernon compte 55 gendarmes. Quinze d'entre eux travaillent en milieu rural. Trente-deux gendarmes auxiliaires supplémentaires aident les gendarmes du détachement en milieu rural. Un gendarme régulier consacre 95 % de ses heures de travail à la Première Nation d'Okanagan et deux gendarmes auxiliaires sont d'origine autochtone.

### **Contexte et élaboration**

En janvier 1991, le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Vernon a commencé à participer au Comité consultatif de développement social nouvellement rétabli dans la Première Nation d'Okanagan. Le comité original avait connu beaucoup de succès et avait été très productif. Cependant, ses activités avaient été interrompues en 1990 après l'élection d'un nouveau chef et d'un nouveau Conseil, car la nouvelle administration voulait examiner les activités du comité dans la Première Nation.

Le Comité consultatif de développement social est un comité communautaire formé de représentants d'organismes locaux. Ce comité parraine des activités qui se déroulent dans la Première Nation d'Okanagan, plus particulièrement des activités destinées aux jeunes.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

Le comité est une initiative de la collectivité. Les membres sont des représentants d'organismes locaux de services de soutien et sont tous d'origine autochtone.

### **Participants**

Le comité original était composé de membres de la collectivité travaillant dans des organismes locaux de services de soutien et de membres du personnel clinique rattachés à diverses initiatives locales. Actuellement, le comité se compose de six membres. On espère qu'avec le temps, le comité s'élargira de nouveau et comprendra des membres de la collectivité et du personnel clinique.

### **Conception et mise en application**

Le groupe se réunit chaque mois au bureau de la Première Nation d'Okanagan pour discuter de problèmes d'ordre local et de l'organisation d'activités et d'événements communautaires.

De plus, le comité planifie et coordonne d'autres événements, activités et conférences.

### **Financement**

Chaque organisme participant au comité, en collaboration avec la Première Nation d'Okanagan, contribue financièrement aux diverses initiatives.

### **Résultats et évaluations**

Un exemple du programme de ce comité est le tournoi annuel de baseball «Petit Coyote» qui s'adresse aux enfants de 16 ans et moins. Cette activité se déroule dans la Première Nation d'Okanagan et toutes les autres collectivités autochtones de la région y participent.

De façon générale, le comité :

- a permis de mieux faire connaître les divers ministères et organismes œuvrant dans la Première Nation d'Okanagan et
- a offert une occasion d'associer les ressources et les idées.

### **Personne-ressource**

Sergent Hansen  
Détachement de la GRC de Vernon  
3402, 30<sup>e</sup> rue  
Vernon (Colombie-Britannique)  
V1T 5E5  
Tél. : (604) 545-7171

### **2.3 Projet d'agent de police scolaire Détachement de la GRC de Gjoa Haven Gjoa Haven (Territoires du Nord-Ouest)**

#### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Gjoa Haven fournit des services de police dans une région englobant le hameau de Gjoa Haven (population : environ 840 personnes), ainsi que plusieurs avant-postes et sites du Système d'alerte du Nord. La principale responsabilité du détachement de la GRC de Gjoa Haven est le hameau de Gjoa Haven.

Deux gendarmes forment le détachement de la GRC de Gjoa Haven. L'un deux est d'origine autochtone et membre de la collectivité locale.

#### **Contexte et élaboration**

Le détachement de la GRC de Gjoa Haven a instauré le projet d'agent de police scolaire en octobre 1990. Ce programme s'appuie sur le Programme des aventuriers de la GRC, mais il a été modifié en fonction des besoins de la collectivité locale.<sup>1</sup>

Le détachement de la GRC de Gjoa Haven dirige le programme conjointement avec le service d'éducation et l'administration scolaire de l'endroit. Le but est d'inciter les jeunes à terminer leurs études.

Le programme s'appuie sur les principes suivants :

- les règles et les procédures scolaires seront mieux respectées si les jeunes participent à leur élaboration et les appuient,
- les bons rapports avec le personnel de la GRC pourront éveiller l'intérêt des jeunes à poursuivre une carrière (soit dans la GRC ou pour d'autres employeurs) et
- grâce aux contacts avec des membres de la GRC, les jeunes apprendront quelles sont les exigences scolaires des employeurs de ce genre et ils comprendront les avantages qu'il y a à poursuivre leurs études afin de pouvoir répondre à ces exigences.

---

1. Les renseignements donnés ici sont tirés d'un plan du programme original élaboré par le détachement de la GRC de Gjoa Haven qui a été retourné avec le questionnaire de l'enquête.

Le personnel de la GRC et le personnel des écoles ont mis sur pied ce programme en deux étapes :

- on a d'abord cherché un commanditaire local qui donnerait des fonds pour les frais de démarrage. Ces frais englobaient l'achat de vestons spécialement conçus pour le groupe. On estimait que ces vestons inciteraient grandement les élèves à participer au projet et
- la GRC s'est ensuite rendue dans les classes pour expliquer le projet aux élèves, ainsi que les critères de sélection et les résultats escomptés.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

Le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Gjoa Haven participe activement à ce programme. En outre, des membres du service d'éducation de l'endroit et du Conseil du hameau se tiennent au courant des activités des participants.

### **Participants**

Dix jeunes participent au programme. Ce sont des élèves de 7<sup>e</sup>, de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> année. Les élèves inscrits au programme d'introduction au milieu du travail dans la collectivité (programme où les élèves consacrent une demi-journée à l'école et l'autre à travailler dans la collectivité) peuvent également participer au projet d'agent de police scolaire.

En 1990-1991, les élèves inscrits au programme étaient des jeunes de 11 à 16 ans.

### **Conception et mise en application**

Les membres du détachement de la GRC de Gjoa Haven et le personnel de l'école locale offrent le programme aux élèves qui désirent s'y inscrire.

Un enseignant agit en tant que contrôleur du projet chargé des interactions quotidiennes et organise les rencontres des participants. Les gendarmes et le directeur de l'école forment le Comité de sélection et, au besoin, le Comité de discipline.

Les critères de sélection pour les élèves désireux de s'inscrire au projet sont les suivants :

- le rendement scolaire et
- le comportement dans la collectivité.

Un élève est nommé chef de police scolaire. Tous les participants doivent être des modèles pour les autres élèves de l'école.

Les élèves qui participent aux activités du programme :

- rencontrent chaque semaine le contrôleur du projet afin de discuter des activités et des projets,
- aident le personnel enseignant à exercer la surveillance du terrain de jeux,
- surveillent les jeunes enfants dans la cour d'école et les corridors pendant la récréation et le déjeuner et
- aident les enseignants à exercer la surveillance lors d'activités spéciales de l'école comme les soirées et les danses.

Pour pouvoir demeurer au sein du groupe, les participants doivent continuer de donner un bon rendement scolaire et faire preuve d'assiduité à l'école.

Les gendarmes qui travaillent au projet aident les élèves à se familiariser avec l'aspect employeur de la GRC. Les participants finissent par appeler les gendarmes par leur prénom lors des activités et des sorties éducatives :

- les élèves rendent visite aux gendarmes à leur résidence,
- les élèves travaillent en collaboration avec les gendarmes pour donner des cours à l'école,
- à une occasion, les élèves sont allés à Spence Bay dans un avion de la GRC pour présenter à d'autres élèves le projet d'agent de police scolaire et
- les élèves organisent actuellement une sortie à Yellowknife pour visiter la Direction générale de la Division «G» de la GRC, les tribunaux et d'autres installations de justice pénale.

En outre, le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Gjoa Haven a donné aux participants un cours de six semaines sur la survie «On the Land Survival». Ce cours portait sur :

- l'organisation d'expéditions,
- la construction d'abris de secours et
- les techniques de survie.

À la fin du cours, les élèves ont participé à une expédition de survie de deux semaines avec le gendarme.

### Financement

Une entreprise locale a contribué au financement initial du projet. Elle a fourni 1 500 \$ à l'achat des vestons des participants. On a conçu le logo des écussons et acheté les vestons. Le logo est un écusson de la GRC «Travaillons ensemble» (on y voit un membre de la GRC et un enfant) bordé par le logo «Projet d'agent de police scolaire». Les vestons sont de couleur claire et appartiennent à l'école. Les participants doivent les rendre à la fin de l'année ou lorsque qu'ils quittent le projet.

Les participants se procurent des fonds supplémentaires à partir de projets de travail. Ainsi, au printemps 1991, le groupe s'est vu accorder une subvention de 500 \$ par le ministère de l'Éducation dans le cadre d'un programme visant à aider les jeunes à lancer de petites entreprises. Le groupe prévoit utiliser cette somme pour l'achat de gilets de coton qu'il revendra ensuite afin de ramasser des fonds pour l'organisation de sorties éducatives.

Les projets de collecte de fonds offrent aux étudiants l'occasion :

- d'amasser des fonds,
- d'acquérir des compétences dans la tenue de livres et
- d'acquérir de l'expérience dans l'exploitation d'une petite entreprise.

### **Résultats et évaluations**

Selon le détachement de la GRC de Gjoa Haven, cette initiative a permis :

- d'améliorer les relations de travail entre les services de police et la collectivité,
- d'établir un lien de communication entre les jeunes de la collectivité et les agents de police et
- de mieux faire comprendre aux jeunes les fonctions des agents de la paix.

Les organisateurs espèrent que ce projet incitera les participants à terminer leurs études secondaires.

Il y a actuellement une liste d'attente d'élèves qui désirent participer au projet.

Pendant la durée du projet, les gendarmes rencontrent le contrôleur du projet. On tient des rapports et des notes des réunions en vue des évaluations périodiques qui sont faites tout au cours de l'année. La réussite du programme est mesurée selon les commentaires :

- du contrôleur du projet,
- du groupe d'agents de police scolaires et
- de tous les secteurs de la collectivité.

### **Personne-ressource**

Gendarme Mark Tootiak  
Détachement de la GRC de Gjoa Haven  
Poste restante  
Gjoa Haven (Territoires du Nord-Ouest)  
X0E 1J0  
Tél. : (403) 360-6201  
Fax : (403) 360-6147

## **2.4 Programme pour les jeunes**

### **Détachement de la GRC de Hall Beach**

### **Hall Beach (Territoires du Nord-Ouest)**

#### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Hall Beach fournit des services de police à la collectivité inuit de Hall Beach (population évaluée à environ 500 personnes) et à une collectivité plus petite (population évaluée entre 80 et 100 personnes). Cette dernière est habitée par des personnes non autochtones qui travaillent au Système d'alerte du Nord. Elle est située à l'extérieur des limites de Hall Beach, mais elle se trouve à l'intérieur du territoire du détachement.

La collectivité de Hall Beach est composée de nombreux jeunes, y compris 160 enfants inscrits à l'école locale.

Le détachement de la GRC de Hall Beach compte deux gendarmes.

#### **Contexte et élaboration**

Le chef du détachement de la GRC de Hall Beach a élaboré le programme pour les jeunes au printemps 1989. Ce programme fait partie d'une initiative globale élaborée par le chef du détachement de la GRC de Gjoa Haven à l'automne 1989. Un nouveau chef de détachement a été muté à Gjoa Haven au cours de l'été 1991.

Les objectifs de l'initiative sont :

- d'atteindre les jeunes de la collectivité,
- de diminuer la criminalité et
- d'améliorer les relations entre les services de police et la collectivité grâce à la présence et à la participation non officielles des agents de police.

Un des aspects les plus importants de ce programme a été le processus de mise en application initial. Le détachement de la GRC de Hall Beach a présenté officiellement tous les éléments du programme à la collectivité avant la mise en application. Le processus s'est déroulé de la façon suivante :

- les grandes lignes du programme ont été traduites en inuktitut (langue maternelle de la collectivité) et ont été fournies aux groupes de la collectivité qui en ont fait la demande,
- le personnel du détachement de la GRC de Hall Beach a présenté officiellement le programme au Conseil de hameau (qui l'a approuvé),

- le personnel du détachement de la GRC de Hall Beach a présenté officiellement le programme aux membres du personnel de l'école locale, des organismes de services sociaux, du bureau de liaison du gouvernement, du service des loisirs, du Centre de santé communautaire et aux comités locaux et
- le personnel du détachement de la GRC de Hall Beach a demandé aux médias locaux d'aider à présenter le programme à l'ensemble de la collectivité.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

Avant la mise en place du programme, le détachement de la GRC de Hall Beach a présenté officiellement le programme à tous les secteurs de la collectivité afin d'obtenir leur appui et leur approbation.

### **Participants**

Ce programme s'adresse principalement aux jeunes de la collectivité, bien que de nombreux éléments du programme intéressent et touchent l'ensemble de la collectivité.

### **Conception et mise en application**

Le programme original comprend quatre volets, chacun comportant plusieurs éléments.<sup>2</sup> Les quatre volets sont les suivants :

#### **Éducation communautaire**

- activités éducatives s'adressant aux jeunes et
- activités éducatives s'adressant aux comités locaux.

#### **Favoriser la participation et l'interaction des groupes de la collectivité**

- permettre aux jeunes de discuter avec des groupes de la collectivité locale et
- permettre aux jeunes de participer à la mise en place d'une initiative de prévention du crime s'adressant aux jeunes.

#### **Participation des médias**

- faire paraître mensuellement des articles dans le journal *Nunatsiaq News*,
- utiliser régulièrement tous les mois la station de radio locale de la Société Sanirajak et
- utiliser, au besoin, les ondes de la station de radio *CBC North*.

---

2. Les renseignements donnés ici sont tirés en grande partie de la documentation initiale sur ce programme (un rapport contenant une vue d'ensemble ainsi que les diverses approches et possibilités a été préparé par le chef du détachement en 1989). Depuis lors, le programme est en vigueur, bien que la structure en ait été modifiée quelque peu en raison des mutations au sein du personnel du détachement.

### **Collaboration de la collectivité**

- instaurer un programme de conditionnement physique,
- suivre des cours d'inuktitut (langue maternelle de la collectivité) et
- assister et participer à des activités locales (que ce soit à titre officiel ou non).

Les deux membres du détachement de la GRC de Hall Beach se sont chargés du fonctionnement courant du programme.

### **Volet 1 - Éducation communautaire**

Les membres du détachement donnent des conférences aux jeunes de divers groupes d'âge. L'objectif principal est de renseigner les jeunes sur leurs droits en tant qu'individus (que ce soit comme victimes ou comme détenus éventuels). Les exposés permettent aux jeunes :

- de mieux comprendre leur rôle au sein de la collectivité,
- de mieux connaître leur relation (et celle de l'ensemble de la collectivité) avec le système judiciaire et
- d'obtenir de l'information qui permet de soutenir les choix personnels relatifs à la participation à des actes criminels.

Les sujets abordés comprennent notamment :

- le rôle des services de police, des tribunaux et de la loi (cela comprend la description des rôles des agents de police, des juges, des avocats de la couronne, des avocats de la défense, des greffiers et des sténographes, et des renseignements sur le système judiciaire en général),
- la participation des jeunes au système judiciaire,
- les victimes d'actes criminels,
- les procédures judiciaires,
- le droit aux services d'un avocat,
- les avertissements donnés par les services de police,
- les solutions de rechange et
- le rôle des Comités de justice locaux.

D'autres sujets, comme les problèmes liés à certains actes criminels, sont abordés au besoin.

Les participants assistent aussi à une présentation vidéo sur les jeunes Inuit et la loi, portant sur des jeunes qui se sont introduits dans un endroit par effraction et qui ont des démêlés avec le Comité local de justice pour la jeunesse. La présentation vidéo a été produite en 1986 par la Société de communications Inuvialuit d'Inuvik (Territoires du Nord-Ouest).

De plus, les membres du détachement de la GRC de Hall Beach ont présenté des exposés éducatifs à des comités locaux, y compris :

- le Comité de justice pour la jeunesse,
- le Comité des services de police de la collectivité et
- le Comité d'éducation sur l'alcool.

Les membres du détachement de la GRC de Hall Beach assistaient aux réunions régulières de ces comités et présentaient des exposés au début des réunions. Les exposés étaient sensiblement les mêmes que ceux qui étaient présentés aux jeunes, mais ils étaient plus condensés. Les répondants mentionnent que cet élément du programme est problématique, étant donné le roulement élevé des membres du comité.

L'objectif du programme éducatif est d'augmenter la participation de chaque groupe de la collectivité. Par conséquent, des discussions supplémentaires ont été tenues sur les thèmes suivants :

- le rôle de chaque comité,
- les relations entre les comités,
- la place des comités au sein de la collectivité et
- l'amélioration de l'orientation des membres de la GRC et autres questions connexes. Selon les grandes lignes du programme original, on pourrait se servir des mêmes directives générales lors de discussions avec d'autres organismes de manière à s'assurer que tous les praticiens de la collectivité comprennent le fonctionnement du système judiciaire et la manière dont il influe sur les jeunes.

## **Volet 2 - Favoriser la participation et l'interaction des groupes de la collectivité**

Une fois le processus éducatif mis en branle, on a invité et incité les différents groupes de la collectivité à participer aux conférences et aux discussions avec les jeunes.

Cette interaction entre les divers groupes et les jeunes était destinée à favoriser la compréhension au sein de la collectivité et à aider à prévenir les actes criminels.

On envisage d'autres activités, y compris :

- une enquête criminelle simulée et
- un procès simulé.

### **Volet 3 - Participation des médias**

Le chef de service du détachement de la GRC de Hall Beach soumet chaque mois des articles au journal local. Ces articles contiennent des renseignements sur un sujet de préoccupation, comme les droits des détenus ou les droits des victimes, en plus des dernières statistiques mensuelles sur les actes criminels perpétrés dans la collectivité. Auparavant, ces renseignements n'étaient divulgués qu'au maire de la collectivité.

Par ces articles, on tente d'atteindre la collectivité dans l'ensemble (c.-à-d., toute la région de l'île de Baffin) et d'aider la population à comprendre le type d'activités criminelles commises dans la région. Dans le cas où un crime grave ou une série de crimes sont commis dans la région, les médias diffusent des entrevues et publient des articles.

Les stations de radio locales diffusent aussi l'information contenue dans ces articles.

### **Volet 4 - Collaboration de la collectivité**

Un élément de ce volet était de tenter d'implanter un programme de conditionnement physique à l'intention des jeunes de la collectivité de Hall Beach. Pendant un certain temps, de petits groupes de jeunes ont participé régulièrement à des séances d'entraînement au domicile même des gendarmes (ils permettaient aux jeunes d'utiliser leurs poids et leur équipement personnel). Toutefois, ce programme s'est révélé trop difficile à coordonner et n'a pas été poursuivi.

Afin d'améliorer leurs relations avec la collectivité, les membres du détachement de la GRC de Hall Beach ont suivi des cours d'inuktitut. On espérait que les membres de la collectivité seraient davantage enclins à collaborer avec les services de police si les gendarmes démontraient leur volonté de s'intégrer à la collectivité. Toutefois, même si les gendarmes ont suivi ces cours, ils ne sont pas en mesure de communiquer de façon efficace avec les membres de la collectivité.

Cependant, les gendarmes ont participé davantage aux activités communautaires locales (que ce soit à titre officiel ou non). Ces activités comprenaient :

- des sports,
- des bingos,
- des réunions,
- des rassemblements et
- des réjouissances de Noël.

### **Financement**

Aucun financement requis pour ce programme.

### **Résultats et évaluations**

Les membres du détachement ont évalué le programme chaque mois, ont pris note de toutes les activités et consigné toutes les discussions.

Jusqu'à présent, le programme pour les jeunes a atteint les objectifs suivants :

- présence accrue des agents de police auprès de la population, en particulier auprès des jeunes,
- diminution des actes criminels mettant en cause des jeunes (les gendarmes mentionnent que cela comprend un petit nombre seulement et qu'on n'a pas eu suffisamment de temps pour déterminer les résultats quantitatifs définitifs) et
- amélioration de la qualité des relations entre les services de police et la collectivité.

Le volet touchant les médias en particulier a connu un franc succès. Le rôle joué par les médias a permis d'accroître l'intérêt de la collectivité locale aussi bien que celui des autres collectivités nordiques de la région.

### **Personne-ressource**

Gendarme Mike Beaudoin  
Détachement de la GRC de Hall Beach  
Poste restante  
Hall Beach (Territoires du Nord-Ouest)  
X0A 0K0  
Tél. : (819) 928-8930  
Fax : (819) 928-8949

**2.5 «Laissez-vous guider uniquement par les bons esprits»  
Tournée de Winston Wuttunee  
Service de police d'Edmonton  
Edmonton (Alberta)**

**Description du service de police et de la collectivité**

Le service de police d'Edmonton fournit des services de police à la ville d'Edmonton (population : environ 567 900 personnes).

La population autochtone d'Edmonton est évaluée à 21 970 personnes.

Le service de police d'Edmonton compte environ 1 100 agents de police assermentés. Dix-huit d'entre eux sont d'origine autochtone.

**Contexte et élaboration**

Au cours de l'été 1988, à la suite d'une collaboration réussie entre la GRC et Winston Wuttunee, le service de police d'Edmonton a participé à une série de 15 spectacles de musique et de divertissement dans les écoles de quartier d'Edmonton.

Au cours de l'automne 1987, la Division «K» de la GRC avait favorisé une tournée de Winston Wuttunee et ses musiciens. Cette tournée dans le nord de l'Alberta, parrainée par la GRC, était entre autres destinée à :

- améliorer les relations entre les services de police et les collectivités,
- promouvoir un message de bien-être spirituel et des solutions de rechange à la criminalité,
- inciter les jeunes à participer aux activités de la collectivité en insistant sur leur appartenance à la collectivité et
- promouvoir l'unité de la famille et la prévention de la violence familiale.

Au cours de la tournée, le service de police d'Edmonton avait consulté le coordonnateur des services de police autochtones de la Division «K» de la GRC et pris des dispositions pour que des gendarmes participent à un spectacle spécial de Winston Wuttunee dans une école primaire. À la suite du succès obtenu, le service de police d'Edmonton a décidé d'organiser une autre tournée.

L'objectif de la tournée du service de police d'Edmonton et de Winston Wuttunee était de promouvoir les services de police offerts dans les collectivités et, en particulier, de démontrer que les membres des services de police font également partie de la collectivité.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

La collectivité autochtone n'a pas collaboré directement à cette initiative. Cependant, elle a fortement appuyé le travail de Winston Wuttunee et de ses musiciens.

### **Participants**

Plus de 50 membres du service de police d'Edmonton ont participé activement aux 15 spectacles présentés aux enseignants, aux élèves et aux parents.

La tournée s'est rendue dans des écoles qui comptaient un nombre élevé d'élèves autochtones.

### **Conception et mise en application**

Au cours de chaque spectacle d'une heure et demie, les agents de police participaient à des pièces musicales.

Les spectacles de Winston Wuttunee offrent aux jeunes les messages suivants :

- les jeunes devraient éviter les drogues ou l'alcool,
- les jeunes devraient chercher des modèles parmi les membres de la famille, les amis et les camarades de classe,
- les jeunes de la collectivité grandissent, deviennent des chefs et ils auront la responsabilité de tenter d'améliorer les choses,
- l'importance de l'unité familiale et
- les agents de police font partie de la collectivité. Ils se préoccupent des citoyens et ils ont les mêmes problèmes que les autres.

### **Financement**

Aucun renseignement fourni.

### **Résultats et évaluations**

Le service de police d'Edmonton a reçu des commentaires très positifs de la part des enseignants, des élèves, des parents, des directeurs et des agents de police qui ont participé aux spectacles.

Le service de police d'Edmonton, en collaboration avec les services de conseils autochtones, produit actuellement une bande vidéo de la tournée qui servira d'outil pédagogique dans toute la province.

**Personne-ressource**

Sergent D. Gibbs  
Service de police d'Edmonton  
9620, avenue 103A  
Edmonton (Alberta)  
T5H 0H7  
Tél. : (403) 421-2231

**2.6 Entraidons-nous**  
**«Astum Nesokamahtohtahn**  
**Youha Eh Tsa Wo Dee»**  
**Détachement de la GRC de Fort Vermilion**  
**Fort Vermilion (Alberta)**

**Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Fort Vermilion fournit des services de police dans une région englobant la ville de Fort Vermilion (population : environ 860 personnes), six Premières Nations (population évaluée à environ 5 000 personnes) et une grande région rurale (population évaluée à environ 5 000 personnes).

La population autochtone de la région comprend les résidents des Premières Nations et environ 645 personnes à Fort Vermilion.

La Première Nation la plus près des bureaux du détachement se trouve à 20 minutes de la ville de Fort Vermilion par la route. La Première Nation la plus éloignée se trouve soit à deux heures et demie par avion ou, en hiver, à trois heures de route.

Le détachement de la GRC de Fort Vermilion compte quatre gendarmes. L'un d'entre eux est d'origine autochtone.

**Contexte et élaboration**

En 1988, après avoir consulté des personnes-ressources autochtones, le coordonnateur de la prévention du crime à la sous-division de la GRC de Peace River a élaboré le programme Entraidons-nous. Ce programme de prévention du crime et de relations entre les services de police et les collectivités s'adresse aux jeunes des collectivités autochtones et métisses.

Les détachements de la sous-division de la GRC de Peace River sont chargés de l'exécution du programme.

En novembre 1990, le détachement de la GRC de Fort Vermilion a mis le programme en application sur le territoire du détachement.

On parle de ce programme dans le Manuel des opérations de la Division «K» de la GRC (annexe I-I-17, section 15, page 1).

**Collaboration des collectivités autochtones**

Des représentants des services de conseils autochtones de l'Alberta et les directeurs du programme autochtone de la *Northland School Division* ont contribué à l'élaboration du programme.

Chaque service d'éducation des Premières Nations situé sur le territoire du détachement participe régulièrement à ce programme, en donnant des conseils ou des orientations.

### **Participants**

Les jeunes autochtones (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année).

### **Conception et mise en application**

Le programme consiste en une série d'exposés, de films et d'autre matériel conçus pour être présentés dans les classes.

On peut se procurer auprès du Groupe de la prévention du crime et des relations sociopolicieres de la Division «K» de la GRC une brochure qui explique les grandes lignes du programme et qui est destinée à l'usage des services de police. Cette brochure se divise de la façon suivante :

- introduction,
- listes des thèmes du programme,
- liste des ressources pouvant appuyer les exposés,
- vue d'ensemble du programme (avec des exemples) et
- annuaire de la *Northland School Division*.

Les membres du détachement de la GRC de Fort Vermilion présentent les exposés à la demande des écoles ou des membres de la collectivité (bien que les agents de police prennent parfois l'initiative).

Les agents de police présentent les exposés à tour de rôle. Le gendarme autochtone parle cri, langue des collectivités autochtones locales. Par conséquent, lorsque cela s'avère possible, c'est lui qui présente les exposés dans ces collectivités.

Les exposés sont axés sur cinq principaux thèmes :

### **Sécurité**

- à bicyclette,
- dans le maniement des armes à feu,
- routière,
- contre les incendies et
- lors de la garde des enfants.

### **Infractions au *Code criminel***

- vol,
- vandalisme,
- conduite avec facultés affaiblies,
- agressions,
- mauvais traitements infligés à des enfants,
- inceste et
- port d'armes.

### **Lois provinciales**

- *Traffic Act*,
- *Fish and Wildlife Act*,
- *School Act*,
- *Liquor Control Act*,
- *Child Welfare Act*,
- *Domestic Relations Act*,
- *Litter Act* et
- *Fatal Injuries Act*.

### **La Constitution canadienne et la loi**

- les droits légaux,
- les droits fondamentaux de la personne et
- les droits de la collectivité (du gouvernement).

### **Prévention du crime**

- abus de l'alcool,
- identification des enfants,
- violence familiale,
- prévention du suicide,
- motivation,
- historique de la GRC,
- carrières dans la GRC,
- jeunes contrevenants,
- exploitation sexuelle et
- agressions sexuelles.

Les agents de police choisissent les thèmes des exposés en fonction des besoins de chaque collectivité.

Sur le territoire du détachement de la GRC de Fort Vermilion, les thèmes les plus demandés sont la sécurité à la chasse et la sécurité des véhicules tout terrain. D'autres thèmes, comme l'exploitation sexuelle des enfants, sont considérés comme des sujets plus délicats par les Conseils des Premières Nations et, par conséquent, ne sont pas demandés. Les agents de police sont conscients qu'il existe des sujets plus délicats et ils choisissent des thèmes qui seront acceptés par la collectivité.

La fréquence des exposés dépend de la disponibilité du personnel. Les membres du détachement de la GRC de Fort Vermilion ont donné 12 exposés au cours du premier trimestre de 1991.

### **Financement**

La GRC fournit le personnel et les fonds nécessaires à l'administration du programme. La Division «K» de la GRC fournit les ressources matérielles.

### **Résultats et évaluations**

Bien que ce programme n'en soit qu'à ses débuts sur le territoire du détachement de la GRC de Fort Vermilion, les agents de police et les participants se disent satisfaits.

### **Personne-ressource**

Caporal M.W. Self  
Détachement de la GRC de Fort Vermilion  
C.P. 94  
Fort Vermilion (Alberta)  
T0H 1N0  
Tél. : (403) 927-3255  
Fax : (403) 927-4425

## **2.7 Expéditions de survie en hiver Détachement de la GRC de Big River Big River (Saskatchewan)**

### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Big River fournit des services de police dans une région englobant plusieurs petites collectivités, y compris la Première Nation de Whitefish. La population autochtone de la région comprend environ 1 300 personnes dans les Premières Nations et 400 autres personnes vivant sur le territoire du détachement.

Le détachement de la GRC de Big River compte huit membres dont l'un est d'origine autochtone et parle couramment cri (langue maternelle de la collectivité autochtone locale).

### **Contexte et élaboration**

En février 1990, le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Big River a dirigé la première expédition de survie en hiver. Organisée en tant que programme de relations entre les agents de police et les jeunes de la collectivité, cette expédition était destinée à :

- améliorer les relations entre les services de police et la collectivité et
- accroître les connaissances des participants relatives aux techniques de survie en hiver dans le nord de la Saskatchewan.

Afin d'obtenir de l'appui pour ce programme, le gendarme autochtone de la GRC a communiqué avec le Conseil de la Première Nation Whitefish. Après avoir discuté des besoins de la collectivité avec les membres du Conseil de la Première Nation, le gendarme a proposé l'expédition de survie en hiver.

Le Conseil de la Première Nation a appuyé le projet, considérant qu'il s'agirait là d'une bonne occasion pour les jeunes de la Première Nation d'apprendre les techniques de survie de leurs ancêtres.

Le Conseil de la Première Nation a donné son appui à une deuxième expédition de survie au cours de l'hiver 1991. Une troisième expédition est prévue en 1992.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

Les membres de la Première Nation Whitefish agissent comme instructeurs et comme accompagnateurs pour ces expéditions. La Première Nation Whitefish fournit les fonds requis.

## Participants

Dix jeunes autochtones, trois guides ou instructeurs autochtones, trois membres de la Première Nation (agissant comme accompagnateurs) et le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Big River ont participé à la première expédition en février 1990.

Le Conseil de la Première Nation a choisi les jeunes participants selon les critères suivants :

- les résultats scolaires,
- l'assiduité scolaire (le directeur de l'école fournissait les dossiers),
- l'âge (12 à 15 ans) et
- la condition physique.

Le Conseil de la Première Nation a utilisé en grande partie les mêmes critères de sélection pour choisir les 10 participants à la deuxième expédition de 1991. Des jeunes plus âgés (17 ans) ont fait partie de la deuxième expédition, mais les organisateurs ont conclu que les résultats étaient meilleurs avec des groupes plus jeunes.

## Conception et mise en application

### **Première expédition : hiver 1990**

Deux semaines avant l'expédition, le gendarme autochtone, un guide autochtone et un deuxième gendarme ont tracé un sentier en motoneige dans une région du nord de la Saskatchewan. Le gendarme autochtone a choisi une région devenue familière depuis ses expéditions de chasse précédentes.

Pour aller au point de départ de l'expédition, les membres du groupe se sont rendus en auto à 400 kilomètres au nord. Ils ont ensuite utilisé des motoneiges pour transporter le matériel, parcourant plus de 230 kilomètres en 10 jours. Au cours de l'expédition, les guides ou les instructeurs ont enseigné aux participants les techniques suivantes de survie en région sauvage :

- poser des filets,
- tendre des collets,
- chasser l'orignal,
- tendre des pièges pour les lièvres et les castors et
- pêcher sous la glace.

Au cours de l'expédition, les participants ont habité un camp de chasse et rencontré un trappeur qui vit dans cette région toute l'année.

## **Deuxième expédition : hiver 1991**

Le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Big River, accompagné d'un autre membre du détachement, a dirigé la deuxième expédition dans une région sauvage située à 50 kilomètres de la Première Nation Whitefish. Les activités étaient les mêmes que lors de l'expédition précédente sauf que les participants ont utilisé des tentes au lieu d'un camp de chasse.

### **Financement**

Le Conseil de la Première Nation finance les expéditions de survie en hiver. La première expédition a coûté 22 000 \$, y compris le transport, la nourriture et l'équipement des participants, et les frais relatifs aux guides ou instructeurs. La deuxième expédition a coûté 1 500 \$. Le changement d'emplacement a réduit considérablement les coûts.

### **Résultats et évaluations**

L'expédition de février 1990 était le premier programme du genre dans la région. Les jeunes participants n'étaient jamais allés dans le Nord auparavant. Le Conseil de la Première Nation voulait que les élèves expérimentent la vie dans le Nord et rencontrent des trappeurs. Les participants ont réalisé les deux objectifs visés.

Un membre de la collectivité, qui accompagnait les jeunes, a réalisé une bande vidéo de la première expédition. La bande vidéo originale d'une durée de huit heures a été réduite à deux heures et elle est disponible à la Division «F» de la GRC de Regina.

Une troisième expédition est actuellement en préparation pour l'hiver 1992.

Actuellement, ces expéditions ont lieu chaque année dans des endroits choisis de la Saskatchewan.

### **Personne-ressource**

Gendarme S.G. Mirasty  
Détachement de la GRC de Big River  
C.P. 115  
Big River (Saskatchewan)  
S0J 0E0  
Tél. : (306) 469-2010

## **2.8 Programme des aventuriers de la GRC** **Détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle** **Fort Qu'Appelle (Saskatchewan)**

### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle fournit des services de police dans une région englobant la collectivité de Fort Qu'Appelle et quatre Premières Nations : Muscowpetung (population : environ 260 personnes), Pasqua (population : environ 250 personnes), Standing Buffalo (population : environ 50 personnes) et Wa-Pii Moos-Toosis (population : environ 500 personnes).

Les quatre Premières Nations sont toutes éloignées de 7 à 40 kilomètres des bureaux du détachement et sont accessibles par la route.

### **Contexte et élaboration**

Le détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle parraine le seul Programme des aventuriers de la Division «F» de la GRC. Le premier groupe a commencé à se réunir en septembre 1990.

Les objectifs de ce programme sont :

- d'aider les jeunes à devenir des membres responsables et utiles dans la collectivité en leur donnant des conseils et en leur offrant des occasions de se développer,
- de favoriser leur éducation,
- d'encourager la participation des jeunes à une activité enrichissante et profitable et
- de préparer les jeunes à remplir leurs rôles futurs de citoyens et de membres de la collectivité.

Une centaine de jeunes participent au programme de scouts dans la collectivité de Fort Qu'Appelle. Le Programme des aventuriers permet aux jeunes qui sont intéressés de poursuivre des activités de scoutisme plus avancées. En outre, le programme permet aux jeunes de se familiariser avec les services de police et l'application de la loi.

Les lignes directrices de la politique de la GRC sur le Programme des aventuriers sont énumérées dans le Manuel des opérations de la GRC à la rubrique Programme des aventuriers de la GRC.

### **Collaboration des collectivités autochtones**

Les groupes de la GRC chargés des services de police autochtones et de la prévention du crime tant à l'échelon national que provincial ont collaboré à ce programme.

## **Participants**

Des jeunes de 14 à 17 ans qui vivent sur le territoire du détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle (y compris des autochtones et des non autochtones qui vivent dans les Premières Nations ou à l'extérieur) participent au programme.

Un des quatre agents de police qui agissent en tant qu'animateurs est d'origine autochtone.

## **Conception et mise en application**

Les participants suivent d'abord une période de formation de six semaines pendant laquelle on les renseigne sur le programme et sur le scoutisme. Lors de la période de formation, des présentateurs donnent des exposés aux participants et les rencontres hebdomadaires comportent des activités et des excursions.

Ensuite, sous la supervision d'un membre régulier de la GRC, les aventuriers accomplissent des fonctions directement liées à la prévention du crime, telles que :

- l'opération identification,
- la surveillance de quartier,
- des visites dans les écoles,
- des expositions dans les centres commerciaux,
- l'aide aux victimes et
- l'aide aux automobilistes.

Au printemps 1990, le détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle a préparé un programme de formation destiné aux animateurs du programme.

## **Financement**

Un donateur local et le Comité du groupe des scouts fournissent les fonds nécessaires au programme.

Pour sa part, le détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle fournit :

- des locaux pour les réunions,
- le matériel,
- des animateurs et
- certains articles pour les uniformes.

Le groupe prévoit pouvoir s'autofinancer au moyen d'activités de collecte de fonds.

### **Résultats et évaluations**

Jusqu'à maintenant, le programme a connu beaucoup de succès et continue d'attirer les jeunes de l'endroit.

Afin d'accroître l'efficacité du programme pour les jeunes autochtones, on formera peut-être une division autochtone en 1991.

### **Personne-ressource**

Sergent d'état-major D.J.F. Botterill  
Détachement de la GRC de Fort Qu'Appelle  
C.P. 910  
Fort Qu'Appelle (Saskatchewan)  
SOG 1S0  
Tél. : (306) 332-5641

## **2.9 Programme de prévention du crime et de relations sociopolicieres à l'intention des jeunes Détachement de la GRC de Southend Southend (Saskatchewan)**

### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Southend fournit des services de police dans une région englobant la collectivité de Southend, la Première Nation Peter Ballantyne (population évaluée à environ 700 personnes), deux Premières Nations satellites (population globale évaluée à environ 200 personnes) et plusieurs autres petites collectivités. La population totale sur le territoire du détachement au cours de l'année est d'environ 1 000 personnes, mais ce chiffre augmente au cours de l'été à cause du tourisme.

Le détachement de la GRC de Southend compte trois gendarmes dont l'un est d'origine autochtone.

### **Contexte et élaboration**

Au cours de l'été 1990, le détachement de la GRC de Southend a instauré un programme de prévention du crime et de relations sociopolicieres à l'intention des jeunes de la Première Nation Peter Ballantyne.

Ce programme porte sur la participation du personnel de la GRC à des activités communautaires intéressant les jeunes. Grâce à la participation des gendarmes à d'autres activités que les activités policières habituelles, le détachement espère :

- gagner la confiance et la compréhension des membres de la collectivité et
- accroître la compréhension qu'ont les gendarmes des problèmes vécus par la collectivité.

### **Collaboration des collectivités autochtones**

Les membres du détachement et de la collectivité collaborent au programme. Les parents apportent leur participation, appuient le programme et certains s'engagent dans les activités du programme.

### **Participants**

Les gendarmes et les jeunes de la collectivité.

### **Conception et mise en application**

L'objectif du programme est de faire participer activement les gendarmes aux activités des jeunes de la collectivité. Les trois membres du détachement participent au programme (en service et pendant leur temps libre). Les gendarmes prennent part aux activités suivantes :

- visites des écoles,
- présentations d'exposés dans la collectivité et
- entraînement des jeunes dans des sports mineurs, y compris la balle lente, le ballon-balai et le hockey, ou les gendarmes jouent simplement avec les jeunes.

### **Financement**

La GRC, la bande de Southend et le hameau de Southend contribuent au financement du programme. Bien que les installations et les ressources soient limitées, les écoles locales apportent leur aide en permettant aux gendarmes :

- de présenter leurs exposés durant les heures de classe et
- de se servir des installations de l'école pour faire du sport avec les jeunes.

### **Résultats et évaluations**

Cette initiative a permis :

- d'établir des relations entre les jeunes de la collectivité et les gendarmes et
- de diminuer tous les types d'infractions criminelles mettant en cause des jeunes. Même s'il n'existait pas de chiffres exacts au moment de l'enquête, les membres du détachement ont fait remarquer qu'avant la mise en place du programme, des jeunes de la collectivité entraient chaque mois par effraction dans un magasin local et que depuis le début des activités du programme, aucune infraction n'avait été commise.

### **Personne-ressource**

Caporal Dave Edwards  
Détachement de la GRC de Southend  
Poste restante  
Southend (Saskatchewan)  
S0J 2L0  
Tél. : (306) 758-2122

**2.10 Northern Fly-in Sports Camps**  
**Projet conjoint de prévention du crime**  
**Division «D» de la GRC**  
**Winnipeg (Manitoba)**

**Description du service de police et des collectivités**

La Division «D» de la GRC fournit les services de police provinciaux au Manitoba.

Au sein de la division, on évalue que 41 détachements fournissent des services de police à environ 115 collectivités autochtones. La population autochtone globale de ces collectivités est d'environ 42 500 personnes.

**Contexte et élaboration**<sup>3</sup>

En décembre 1986, la Division «D» de la GRC, en collaboration avec plusieurs autres organismes, a créé l'organisme *Northern Fly-in Sports Camps (NFISC)*, qui aurait le mandat de mettre sur pied des programmes de sport et de formation au leadership dans les collectivités nordiques éloignées.

Le NFISC est un organisme enregistré de bienfaisance sans but lucratif. Les praticiens de différentes disciplines comme le sport, l'éducation physique, la médecine, les loisirs, l'éducation et l'application de la loi (Division «D» de la GRC) font partie du Conseil d'administration.

L'organisme a pour mission :

«d'améliorer la qualité de vie des gens qui vivent dans les collectivités nordiques éloignées par la mise en œuvre de programmes sportifs et récréatifs de grande qualité et par le développement du leadership local.»

Cet organisme poursuit le travail amorcé dans le cadre d'un projet pilote de deux mois qui a connu un franc succès dans les collectivités de Cross Lake et de St Theresa Point au cours de l'été 1986. À ce moment, l'Université du Manitoba (qui parrainait le projet) avait décelé qu'il serait opportun d'instaurer des programmes de sports d'été et de formation au leadership pour les collectivités éloignées. En 1987, les collectivités hôtes du projet pilote ont demandé que le NFISC retourne dans ces collectivités afin de mettre en place de nouveaux programmes.

---

3. Les renseignements donnés ici sont tirés de deux rapports sur les *Northern Fly-in Sports Camps* : N. Winther, N. et P. Currie, «Northern Fly-In Sports Camps: A Joint Development Crime Prevention Project», présenté le 5 novembre 1987 à la *North American Society for the Sociology of Sport Conference*, à Edmonton (Alberta), et «Northern Fly-In Sports Camps, Final Report 1990 Summer Program».

Au cours de l'été 1990, le NFISC a mis sur pied des programmes d'été dans plusieurs collectivités du nord du Manitoba dont :

- Moose Lake,
- Cross Lake,
- St Theresa Point,
- Bloodvein,
- Pukatawagan,
- Shamattawa et
- Norway House.

En outre, à la demande de la collectivité, le NFISC a établi son premier programme dans les Territoires du Nord-Ouest à Iqaluit. Ce programme a été élaboré à la demande de la collectivité.

### **Collaboration des collectivités autochtones**

Lors de la mise en place des programmes, le NFISC rencontre régulièrement les chefs, les maires et les Conseils des collectivités hôtes. À l'avenir, le NFISC prévoit transférer la direction du programme aux collectivités autochtones qui bénéficient actuellement du programme.

Plusieurs membres du personnel du NFISC et de son Conseil sont d'origine autochtone.

### **Participants**

En 1990, plus de 20 000 enfants et jeunes avaient participé aux programmes, comme planificateurs, animateurs et participants.

Au cours de l'été 1990, 60 enfants et jeunes en moyenne ont participé à chacune des (deux ou trois) séances quotidiennes offertes dans chaque collectivité (les nombres exacts sont fournis dans le rapport final du NFISC de 1990).

### **Conception et mise en application<sup>4</sup>**

Les programmes du NFISC comportent quatre types d'activités : les activités éducatives en plein air, les activités artistiques, les activités sportives et les activités aquatiques. Les programmes offrent un ensemble novateur d'activités autochtones traditionnelles et nouvelles. Les Aînés collaborent étroitement aux aspects culturels du programme.

---

4. Les renseignements donnés ici sont tirés du rapport final du programme d'été de 1990.

Les activités éducatives en plein air ont pour objectifs :

- d'aider les jeunes à développer le sens des responsabilités et la motivation personnelle et
- d'enseigner des techniques de vie en groupe.

Ces activités comprennent :

- l'étude des plantes,
- l'étude de l'écologie du sol,
- l'étude des phénomènes météorologiques,
- la cuisine en plein air,
- le camping écologique,
- des exercices d'orientation,
- des travaux manuels à l'extérieur,
- des techniques de survie et
- des excursions dans la nature.

Dans le volet des activités artistiques, les participants utilisent du matériel et des fournitures fournis par la collectivité et participent aux ateliers suivants :

- art et artisanat,
- théâtre,
- chant et
- danse.

Les activités sportives comprennent des sports d'équipe et des sports individuels tels que :

- la crosse,
- le handball,
- l'athlétisme,
- le soccer,
- les quilles,
- le football,
- la gymnastique,
- la jonglerie,
- la pyramide humaine,
- le golf,
- le hockey bottine,
- le volley-ball,
- le basket-ball et
- le badminton.

Les activités aquatiques comportent plusieurs journées thématiques destinées à promouvoir divers aspects de la sécurité :

- River Rat Day (sécurité en bateau),
- Polar Bear Prowl (sécurité sur glace) et
- Frolicking Fish Frenzy Day (sécurité dans l'eau).

Le Programme de sécurité aquatique du Nord est offert et administré par le ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs du Manitoba à Thompson. Chaque été, on embauche des instructeurs pour enseigner la natation et la sécurité aquatique dans 30 collectivités nordiques.

Ce programme comporte également d'autres activités :

- sports nautiques ou aquatiques,
- conditionnement physique,
- plongée,
- nage rapide et
- glissades d'eau.

Le NFISC dispense aussi de la formation au leadership aux jeunes de la collectivité.

Le nombre de personnes nécessaires au fonctionnement du programme varie selon la taille de la collectivité hôte. En tout, 25 personnes rémunérées ont participé au programme de 1990, la majorité étant des étudiants (autochtones et non autochtones) d'établissements postsecondaires du Manitoba.

Avant d'aller travailler dans les collectivités hôtes, tous les membres du personnel ont participé pendant une semaine à une session de formation et d'orientation. La session était destinée à :

- familiariser le personnel avec les objectifs et le mandat du NFISC,
- renseigner le personnel sur la culture et la langue des autochtones et
- sensibiliser le personnel aux besoins et aux intérêts des collectivités hôtes.

Des dirigeants autochtones, des enseignants locaux, le personnel de la GRC et des résidents de tous les groupes d'âge dans les collectivités hôtes ont fourni un soutien permanent au NFISC.

Le NFISC modifie continuellement ses programmes pour répondre aux besoins des collectivités. Tous les résidents, de tous les groupes d'âge, sont encouragés à contribuer et à participer aux activités.

## Financement

Le Conseil manitobain des services communautaires et la GRC ont fourni la plus grande partie des fonds pour le programme du Manitoba en 1990. Cependant, plusieurs autres promoteurs de la collectivité donnent également leur appui au programme.

En 1990, le personnel de la GRC a apporté une contribution supplémentaire :

- le coordonnateur des services de police autochtones de la Division «D» de la GRC continue de siéger au Conseil d'administration du NFISC et, à titre de membre fondateur du NFISC, ce gendarme fait partie du Conseil du NFISC depuis le début,
- les gendarmes affectés aux collectivités hôtesse ont fourni de l'aide et des directives (dans la mesure où le permettaient leurs fonctions régulières et leurs responsabilités) et ils ont servi d'intermédiaires entre les résidents de la collectivité et le personnel du NFISC,
- à Iqaluit, un gendarme a travaillé avec la collectivité en vue de recueillir l'appui local et de récolter des fonds pour le programme estival de deux mois du NFISC,
- un aéronef Twin Otter de la GRC a transporté du matériel et de l'équipement aux huit collectivités hôtesse et
- la GRC a organisé et tenu une conférence de presse en juin 1990 pour annoncer les projets du programme d'été du NFISC.

## Résultats et évaluations

Lorsque le personnel du NFISC a constaté que les collectivités hôtesse avaient besoin d'animateurs en loisirs communautaires, le *South East Resources Development Council* a créé un programme de formation de directeurs de loisirs d'une durée d'un an. En 1990, sept stagiaires des collectivités servies par le *South East Resources Development Council* ont terminé le programme avec succès.

Les programmes du NFISC sont évalués chaque année. La GRC contribue au processus d'évaluation en fournissant annuellement des statistiques comparatives sur le taux de criminalité dans les collectivités hôtesse.

## Personne-ressource

Caporal Paul Currie  
Services de police autochtones  
1091, avenue Portage  
C.P. 5650  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3K2  
Tél. : (204) 983-2777/8351  
Fax : (204) 983-2628

**2.11 Comités Dakota Ojibway sur les services à l'enfance et à la famille  
Service de police du Conseil tribal Dakota Ojibway  
Brandon (Manitoba)**

**Description du service de police et des collectivités**

Le service de police du Conseil tribal Dakota Ojibway (CTDO) compte sept bureaux qui fournissent des services de police à huit collectivités autochtones (population globale : environ 9 000 personnes). Le service de police du CTDO est composé de 23 agents, tous d'origine autochtone.

**Contexte et élaboration**

En 1981, dans le cadre d'une initiative de prévention du crime, le service de police du CTDO a mis sur pied des Comités Dakota Ojibway sur les services à l'enfance et à la famille dans chaque collectivité locale. L'objectif est de faire participer les jeunes, en particulier les enfants de familles monoparentales et ceux qui ont des démêlés avec la justice, à des activités récréatives, sociales et éducatives en vue de diminuer la criminalité et le vandalisme dans les collectivités locales.

Les comités ont été institutionnalisés dans chaque collectivité.

**Collaboration des collectivités autochtones**

Les membres des collectivités participent aux Comités sur les services à l'enfance et à la famille dans chacune des huit collectivités servies par le service de police du CTDO. Les comités conçoivent et planifient toutes les activités liées aux programmes dans leurs collectivités.

**Participants**

Chaque comité est composé de représentants des groupes suivants :

- le Conseil tribal,
- le service de police du CTDO,
- les services à l'enfance et à la famille,
- le secteur de l'éducation,
- les programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie et
- au moins un Aîné de la collectivité.

### **Conception et mise en application**

L'objectif principal est d'élaborer et d'organiser des activités récréatives et éducatives pour les jeunes. Les comités organisent des visites guidées, des conférences et d'autres activités diverses. Les comités se réunissent environ une fois par semaine pour préparer les activités et discuter des services de soutien aux familles et aux jeunes de la collectivité qui ont besoin d'aide.

### **Financement**

Il faut des fonds pour organiser les sorties et d'autres activités récréatives, sociales et éducatives. Les chefs et les Conseils des collectivités hôtes fournissent des fonds pour le programme. En outre, les *Dakota Ojibway Child and Family Services Incorporated* s'occupent de recueillir des fonds au moyen d'activités indépendantes.

### **Résultats et évaluations**

À la suite des activités, les jeunes apprennent à collaborer et à travailler ensemble ainsi qu'à respecter leur collectivité.

### **Personne-ressource**

Frank H. McKay, chef de police  
Service de police du Conseil tribal Dakota Ojibway  
702, rue Douglas  
C.P. 1148  
Brandon (Manitoba)  
R7A 6A4  
Tél. : (204) 729-3622  
Fax : (204) 726-5966

**2.12 Programme pour les jeunes - «Wilful Damage»  
Détachement de la GRC de Gillam  
Gillam (Manitoba)**

**Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de Gillam fournit des services de police dans une région au nord du Manitoba englobant la ville de Gillam (population : environ 1 500 personnes) et deux Premières Nations : Ilford (population évaluée à 165 personnes) et Fox Lake (population évaluée entre 200 et 300 personnes).

La population autochtone vivant sur le territoire du détachement comprend des membres de la Première Nation de War Lake vivant à Ilford (150 personnes), les résidents de Fox Lake et environ 200 résidents de la ville de Gillam.

Pendant la plus grande partie de l'année, la Première Nation d'Ilford n'est accessible que par avion ou par train. On peut se rendre à Ilford en autorail. Le voyage dure environ une heure. En hiver, Ilford est à trois heures et demie de route si l'on utilise le chemin d'hiver. La Première Nation de Fox Lake est située à 60 kilomètres des bureaux du détachement de la GRC de Gillam et est accessible par la route.

Le détachement de la GRC de Gillam compte six gendarmes dont trois servent la ville de Gillam. Dans la Première Nation de Fox Lake, deux agents de police des Premières Nations travaillent avec la GRC pour coordonner les services de police.

**Contexte et élaboration**

En avril 1990, le détachement de la GRC de Gillam a mis en place le programme «Wilful Damage» dans la Première Nation d'Ilford à la suite d'une augmentation du nombre d'actes de vandalisme dans la collectivité.

Ce programme éducatif vise à faire participer les jeunes (particulièrement les jeunes décrocheurs de 13 à 16 ans) à des activités productives. Les répondants mentionnent que l'école d'Ilford accueille les enfants de la maternelle jusqu'à la huitième année. Ensuite, les élèves doivent compléter leurs études à l'extérieur de la collectivité. Par conséquent, de nombreux adolescents quittent l'école et n'ont rien à faire.

**Collaboration des collectivités autochtones**

Le personnel du détachement a consulté le chef et le Conseil de la collectivité avant de mettre le programme en application. Ces derniers appuient le programme, mais ne participent pas à la planification et à la réalisation des activités.

Les parents des jeunes de la collectivité sont invités à participer au programme.

### **Participants**

Les jeunes de la Première Nation d'Ilford âgés de 6 à 16 ans.

### **Conception et mise en application**

On n'a pas établi de structure rigide pour ce programme afin de permettre au personnel du détachement d'adapter le programme selon ses propres expériences et relations avec les jeunes. Le personnel du détachement estime qu'une structure rigide pourrait avoir un effet négatif sur les efforts qu'il déploie pour inciter les jeunes à participer.

Les membres du détachement se sont efforcés de trouver des activités diversifiées pour chasser l'ennui (le plus important problème, selon les jeunes). Le personnel du détachement de la GRC de Gillam patrouille Ilford une fois par semaine. Les gendarmes tentent d'organiser une activité par mois, durant une longue fin de semaine. Ils doivent apporter tout le matériel et la nourriture nécessaires aux activités qu'ils organisent.

Voici les activités qui ont eu lieu depuis le début du programme :

- centre de ressources,
- soirées de cinéma,
- présentations de films des services de police sur les conséquences du vandalisme,
- rencontres avec des adultes pour en apprendre davantage sur leur culture,
- construction d'un parc (avec un terrain de baseball) et
- décoration des murs du nouveau bureau de la Première Nation avec l'art autochtone.

On s'appuie sur le principe que si les jeunes deviennent fiers de leur collectivité, ils auront moins tendance à causer des dommages à la propriété.

### **Financement**

Le détachement de la GRC de Gillam est chargé du financement de ce programme (même si les fonds disponibles sont présentement limités). Il fournit également le personnel qui administre le programme ainsi que les outils pédagogiques.

### **Résultats et évaluations**

Le détachement de la GRC de Gillam signale que le programme a permis d'augmenter la confiance entre les gendarmes et les jeunes de la collectivité.

**Personne-ressource**

M.B. McNeil  
Détachement de la GRC de Gillam  
C.P. 309  
Gillam (Manitoba)  
ROB 0L0  
Tél. : (204) 652-2200

### **2.13 Valeurs, influences et pairs (VIP) Détachement de la P.P.O. de Minaki Minaki (Ontario)**

#### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la P.P.O. de Minaki fournit des services de police dans une région englobant la ville de Minaki (population évaluée à 200 personnes), la Première Nation Whitedog (population : environ 1 000 personnes) et plusieurs petites collectivités.

La population autochtone de la région comprend les membres de la Première Nation Whitedog et environ la moitié des résidents de Minaki.

Le détachement de la P.P.O. de Minaki compte 12 agents de police. Deux d'entre eux sont des agents de police des Premières Nations et sont affectés à la Première Nation Whitedog.

#### **Contexte et élaboration**

Les services de police de l'Ontario, en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario, offrent le programme Valeurs, influences et pairs (VIP) aux élèves de cinquième et de sixième année. Le programme permet aux services de police d'établir des contacts avec les enfants. Les agents de police présentent des exposés en classe, puis on discute de valeurs morales.

Certains détachements de la P.P.O. qui servent les collectivités autochtones du nord de l'Ontario ont découvert que le programme VIP devait tenir compte de la culture et des préoccupations de ces collectivités. Par conséquent, ils se sont efforcés d'adapter le programme aux besoins des collectivités locales et ils ont entre autres :

- tenté d'adapter le programme aux diverses cultures et
- modifié le contenu du programme pour répondre aux préoccupations et aux problèmes locaux. Ainsi, dans certaines collectivités, les discussions sur le vandalisme et sur l'usage de solvants sont plus appropriées que les discussions sur l'abus des drogues.

En 1988, le détachement de la P.P.O. de Minaki, en collaboration avec le personnel enseignant de la collectivité, a présenté le programme VIP à l'école d'Islington de la Première Nation Whitedog. Le programme est offert aux élèves de sixième année.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

Les agents de police de la P.P.O. ont préparé le programme en collaboration avec le personnel enseignant de l'école d'Islington. Les enseignants et les agents de police de la P.P.O. communiquent régulièrement entre eux pour déterminer le contenu et la forme du programme. En outre, d'autres membres de la collectivité autochtone agissent comme personnes-ressources et enseignent divers aspects du programme.

### **Participants**

Les participants sont des élèves de sixième année inscrits à l'école d'Islington.

### **Conception et mise en application**

VIP est un programme de 13 semaines. Chaque semaine, on présente des exposés d'une demi-heure en classe. Les agents de police de la P.P.O., y compris un agent de police des Premières Nations, présentent ces exposés en collaboration avec les enseignants de l'école d'Islington.<sup>5</sup> Différentes personnes-ressources de la collectivité ont également présenté des exposés :

- le chef,
- un étudiant de niveau collégial (qui a vécu des problèmes dans la collectivité lorsqu'il était plus jeune) et
- deux jeunes contrevenants de la collectivité (qu'on a fait venir de Kenora).

Les discussions ont porté sur les thèmes suivants :

- les valeurs,
- les normes,
- la pression exercée par les pairs,
- la prise de décision,
- les personnes en situation d'autorité,
- le vol et
- les jeunes et la loi.

La classe discute du thème avant et après chaque exposé.

Un membre du détachement de la P.P.O. de Minaki coordonne le programme.

---

5. Des programmes de formation des instructeurs VIP sont donnés aux agents de police et aux enseignants par le ministère de l'Éducation de l'Ontario dans des villes choisies de la province. Le ministère fournit le matériel nécessaire.

### **Financement**

Ce programme n'entraîne pas de coûts particuliers. Ce sont les membres de la P.P.O. qui présentent les exposés. Les présentations des personnes-ressources de la collectivité sont bénévoles. L'école d'Islington fournit le personnel de surveillance et l'autobus scolaire pour les sorties éducatives.

### **Résultats et évaluations**

Le plus récent programme a été offert à l'école d'Islington de janvier à mai 1991. Un autre programme sera offert en septembre 1991.

Le programme permet d'améliorer les relations entre :

- les services de police et les jeunes autochtones et
- les membres de la P.P.O. et les jeunes de la collectivité (les agents de police qui participent au programme sont immédiatement reconnus par les jeunes).

En raison des évaluations non officielles effectuées par les agents de police de la P.P.O. et le personnel enseignant, le programme a été repris chaque année.

### **Personne-ressource**

Agent B.D. Nunn  
Détachement de la P.P.O. de Minaki  
C.P. 1  
Minaki (Ontario)  
POX 1J0  
Tél. : (807) 224-3341

### **3. SERVICES À L'INTENTION DES JEUNES CONTREVENANTS ET DES JEUNES À RISQUE**

#### **3.1 Comité de justice pour la jeunesse de Fort Chipewyan Détachement de la GRC de Fort Chipewyan Fort Chipewyan (Alberta)**

##### **Description du service de police et de la collectivité**

Le détachement de la GRC de Fort Chipewyan fournit des services de police à la collectivité de Fort Chipewyan (population : environ 1 300 personnes).

La population autochtone de Fort Chipewyan est composée des membres des groupes suivants : les Cris (population : environ 1 100 personnes), les Chipewyan (population : environ 130 personnes) et les métis (population : environ 70 personnes).

Fort Chipewyan est situé dans le nord-est de l'Alberta. Pendant l'hiver, on peut y accéder par la route. Pendant le reste de l'année, on peut s'y rendre en avion ou en bateau.

Le détachement de la GRC de Fort Chipewyan compte quatre gendarmes. L'un d'entre eux est d'origine autochtone.

##### **Contexte et élaboration**

Depuis la création du Comité de justice pour la jeunesse de Fort Chipewyan en 1990, deux membres du détachement de la GRC de Fort Chipewyan (y compris le gendarme autochtone) agissent à titre de conseillers.

En vertu de l'article 69 de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, la formation de ce comité permet à la collectivité autochtone de participer au processus de détermination de la peine à l'égard des jeunes contrevenants autochtones.

Les objectifs du programme sont entre autres :

- de procurer à la collectivité autochtone un moyen de participer au système de justice pénale,
- de permettre à la collectivité d'assumer des responsabilités plus grandes quant à l'administration de la justice,
- d'amener les jeunes autochtones à reconnaître que les activités illégales seront punies non seulement par les tribunaux et les services de police, mais aussi par la collectivité et
- de réduire le nombre total de récidivistes parmi les jeunes contrevenants autochtones.

### **Collaboration de la collectivité autochtone**

La collectivité autochtone participe à la planification et à l'administration du programme depuis le début. Le comité est composé de représentants de chaque groupe de la collectivité de Fort Chipewyan.

### **Participants**

Un représentant de chacun des groupes suivants siège au comité :

- les Cris,
- les Chipewyan et
- l'Association métisse de Fort Chipewyan.

De plus, des Aînés locaux et deux membres de la GRC siègent au comité.

### **Conception et mise en application**

Les fonctions du Comité de justice pour la jeunesse sont fondées sur un processus d'ajournement de la détermination de la peine. Lorsque des jeunes contrevenants plaident coupables ou sont déclarés coupables devant le tribunal, la détermination de la peine est suspendue pour un mois de manière à permettre au comité de mettre en œuvre son processus. Le comité se réunit pour discuter des circonstances entourant l'affaire. En outre, le comité tient compte du dossier du jeune et invite des membres de sa famille à rencontrer le comité. Le jeune contrevenant peut également être invité à assister à une réunion du comité et à participer aux délibérations.

Le comité formule des recommandations quant à la détermination de la peine. Ces recommandations sont soumises au tribunal par écrit. Les recommandations varient d'un cas à l'autre. Dans certains cas, on a recommandé d'autres solutions que la garde en milieu ouvert ou fermé. On a déjà recommandé, par exemple, des conditions de probation stipulant que le jeune devait passer l'hiver à poser des pièges en compagnie d'un Aîné de la collectivité.

### **Financement**

Les personnes qui participent au programme le font à titre de bénévoles.

### **Résultats et évaluations**

Ce programme connaît un véritable succès :

- les membres de la collectivité autochtone ont amélioré leur sens des responsabilités relativement à la loi,
- des choix supplémentaires en matière de probation ont été créés à l'égard des jeunes contrevenants et
- le programme de déjudiciarisation s'applique maintenant à des délinquants adultes dans les domaines de la violence familiale et des crimes contre les personnes âgées (le même comité administrera ce programme).

### **Personne-ressource**

Caporal Hoyland  
Détachement de la GRC de Fort Chipewyan  
C.P. 328  
Fort Chipewyan (Alberta)  
TOP 1B0  
Tél. : (403) 697-3665

### **3.2 Forum de l'organisme de conseils aux étudiants Détachement de la GRC de High Level High Level (Alberta)**

#### **Description du service de police et des collectivités**

Le détachement de la GRC de High Level fournit des services de police dans une région englobant High Level (population : environ 3 000 personnes), une autre petite collectivité et trois collectivités autochtones : Meander River (population : environ 400 personnes), Bushe River (population : environ 300 personnes) et Child Lake (population : environ 250 personnes).

Meander River est une collectivité isolée située à environ 75 kilomètres au nord de High Level. Les résidents des collectivités de Meander River et de Bushe River font partie de la Première Nation Dene Tha. Des membres de la Première Nation vivent aussi dans la collectivité de l'Assumption, située sur le territoire d'un autre détachement de la GRC.

Le détachement de la GRC de High Level compte neuf gendarmes. L'un d'entre eux est affecté à la collectivité de Meander River.

#### **Contexte et élaboration**

En décembre 1990, le personnel du détachement de la GRC de High Level, en collaboration avec des représentants d'autres organismes, a participé à la création du Forum de l'organisme de conseils aux étudiants. On tente, par ce projet, de répondre aux problèmes que représentent le suicide, les drogues, l'alcool, l'usage des solvants et la violence dans la collectivité de Meander River.

À la suite d'une réunion d'organismes convoquée par le Conseil de la Première Nation pour discuter des résultats d'une enquête ayant révélé que 20 % des élèves de l'école locale avaient des tendances suicidaires, les organismes ont décidé de demander directement aux jeunes ce qu'on devrait faire pour régler le problème. Les jeunes de la collectivité se sont réunis pour discuter des problèmes entre eux et ont invité par la suite des organismes locaux à participer au Forum de l'organisme de conseils aux étudiants, une séance d'information à l'intention des jeunes de la collectivité.

#### **Collaboration des collectivités autochtones**

Des praticiens autochtones et des Aînés de la localité ont participé à l'élaboration du programme.

### **Participants**

Les participants comprenaient des jeunes du secondaire de l'école Upper Hay River. Les répondants mentionnent que les cours offerts à l'école Upper Hay River s'arrêtent à la dixième année. Par conséquent, les élèves qui désirent poursuivre leurs études doivent aller dans des collectivités plus grandes comme Grand Prairie ou Fairview. De nombreux jeunes n'ont jamais quitté la maison auparavant et ont de la difficulté à s'adapter à un nouvel environnement. Par conséquent, un grand nombre d'élèves quittent l'école et reviennent vivre dans leur collectivité. La Première Nation a entrepris des démarches pour que l'école locale offre des cours jusqu'à la douzième année.

Les organismes suivants ont participé bénévolement au forum :

- l'école Upper Hay River,
- le centre de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie,
- les services de santé mentale,
- les services de conseils aux autochtones,
- les services de santé publique,
- le Conseil de la Première Nation,
- le détachement de la GRC de High Level et
- l'intervenant de la Première Nation qui travaille auprès des jeunes.

### **Conception et mise en application**

Au cours du forum, les organismes locaux ont renseigné les jeunes de la collectivité sur les ressources qui leur sont offertes pour régler les problèmes liés à la dépression, l'alcoolisme, la toxicomanie et la violence familiale.

### **Financement**

Aucun renseignement n'a été donné à ce sujet.

### **Résultats et évaluations**

Le forum a permis :

- aux jeunes d'être plus confiants pour demander de l'aide aux services de police ou à d'autres personnes-ressources,
- d'établir un programme d'orientation permettant aux jeunes d'avoir accès aux ressources les plus appropriées,

- aux élèves de mettre en place leur propre organisation afin de s'informer sur les besoins des jeunes de la collectivité et de promouvoir des activités enrichissantes pour les jeunes (les élèves s'occupent eux-mêmes du programme, ils organisent des activités sportives et font des recommandations pour qu'on organise d'autres activités scolaires et des sorties) et
- en juin 1991, le détachement a signalé qu'il n'y avait eu aucune plainte relative à la population étudiante depuis deux mois (avant la tenue du forum, on recevait environ deux plaintes par semaine).

Les répondants mentionnent que les jeunes de la collectivité ont connu un changement radical. Leur moral s'est grandement amélioré du fait qu'ils ont maintenant leur mot à dire dans la réalisation des activités.

**Personne-ressource**

Gendarme W.R. Gauchier  
Détachement de la GRC de High Level  
C.P. 30  
High Level (Alberta)  
T0H 1Z0  
Tél. : (403) 926-2226

### **3.3 Programme d'animation communautaire Détachement de la GRC de Battleford North Battleford (Saskatchewan)**

#### **Description du service de police et de la collectivité**

Le détachement de la GRC de Battleford fournit des services de police à une région englobant la ville de North Battleford et la ville de Battleford (population globale : environ 10 000 personnes). La ville de Battleford est située en face de la ville de North Battleford, de l'autre côté de la rivière. Pour les fins de la description du programme, on utilisera l'expression la collectivité de North Battleford pour désigner l'ensemble des deux villes.

En outre, le détachement sert cinq Premières Nations : Sauteaux (population évaluée à 800 personnes); Moosomin (population évaluée à 500 personnes); Sweet Grass (population évaluée entre 500 et 600 personnes); Red Pheasant et Mosquito (population évaluée entre 300 et 400 personnes). Les cinq Premières Nations sur le territoire du détachement sont situées à moins de 20 minutes de route des bureaux du détachement.

La population autochtone sur le territoire du détachement comprend les résidents des Premières Nations et environ 5 000 résidents de la collectivité de North Battleford.

Le détachement de la GRC de Battleford compte 43 gendarmes. Ils se partagent la responsabilité de trois contrats de services de police distincts : 26 gendarmes sont affectés à la ville de North Battleford, cinq gendarmes à la ville de Battleford, et les 12 autres fournissent des services de police ruraux sur le territoire du détachement. Six gendarmes sont d'origine autochtone.

#### **Contexte et élaboration**

Le détachement de la GRC de Battleford participe au Comité d'action communautaire (un comité du Groupe *Concern for Youth*). Le comité est chargé d'élaborer et d'administrer le programme d'animation communautaire dans la collectivité de North Battleford.

Créé en août 1990, le programme d'animation communautaire vise à venir en aide aux jeunes défavorisés de la collectivité de North Battleford. On a remarqué que de nombreux jeunes autochtones de la région urbaine commettent divers actes criminels et qu'ils ne sont pas encouragés à poursuivre des objectifs éducatifs ou récréatifs enrichissants ou n'ont pas les moyens nécessaires d'y parvenir.

Six membres de la collectivité siègent au Comité d'action communautaire :

- un gendarme (secrétaire),
- le directeur de l'aide juridique (président),
- un représentant des services de probation,
- un gestionnaire du Club des garçons et filles,
- un conseiller de la ville de North Battleford,
- un conseiller de la ville de Battleford et
- deux représentants des collectivités autochtones.

Au sein de ce comité, la GRC s'est occupée :

- de préparer le projet du programme d'animation communautaire et
- de choisir deux membres du personnel pour le projet.

Le comité se réunit deux fois par mois pour orienter le personnel du programme d'animation communautaire.

Les membres du détachement de la GRC de Battleford assurent l'aiguillage vers le projet et viennent régulièrement en aide au personnel du projet.

### **Groupe *Concern for Youth***

Ce groupe a été formé en 1989 par des membres de la collectivité et des représentants de différents organismes de justice.

Les objectifs du groupe sont :

- de déterminer les besoins des jeunes de la collectivité et de faire des recommandations réalistes dans le but de répondre à ces besoins,
- de favoriser une meilleure compréhension et une plus grande collaboration au sein de la collectivité,
- d'accorder à tous les jeunes des chances égales sur le plan éducatif et récréatif,
- d'élever le niveau de bien-être de tous les jeunes défavorisés et
- d'inciter la collectivité à s'efforcer d'alléger les problèmes des jeunes.

### **Collaboration des collectivités autochtones**

Deux représentants des collectivités autochtones font partie du Groupe *Concern for Youth*.

Les deux animateurs communautaires sont d'origine autochtone.

Les collectivités autochtones locales connaissent et appuient le programme mais ne participent pas à sa gestion globale.

### **Participants**

Les jeunes défavorisés de la collectivité de North Battleford, dont un grand nombre sont d'origine autochtone.

### **Conception et mise en application**

Le programme a deux employés à plein temps : un agent de programmes pour les jeunes et un conseiller (un homme et une femme) qui travaillent sous la direction du Comité d'action communautaire.

L'agent de programmes pour les jeunes élabore, coordonne et exécute des programmes de perfectionnement à l'intention des jeunes visés. Ce poste comporte les responsabilités suivantes :

- communiquer avec tous les organismes récréatifs, sociaux et éducatifs de la collectivité de North Battleford, y compris les groupes d'intérêt privés ou spéciaux appropriés,
- évaluer quels programmes existants pourraient être offerts au groupe cible de jeunes et voir la manière dont on pourrait les adapter, ou élaborer d'autres programmes à l'aide de contacts avec divers organismes de la collectivité,
- communiquer avec les jeunes, les animateurs communautaires et le conseiller afin de déterminer les intérêts et les besoins du groupe cible et
- tenir des dossiers et des statistiques sur le programme.

Le conseiller a la responsabilité :

- de créer des liens de confiance avec les jeunes qui n'ont pas de but dans la vie ou qui éprouvent des problèmes à la maison, l'école ou dans la collectivité,
- de fournir des conseils individuels et des services d'aiguillage aux jeunes et
- de tenir des dossiers et des statistiques sur le programme.

### **Financement**

Le budget alloué à ce projet de deux ans est de 90 000 \$. Les coûts comprennent les salaires des deux membres du personnel et les frais de fonctionnement liés au projet. La province de la Saskatchewan, la ville de North Battleford et la ville de Battleford contribuent conjointement au financement du projet.

Le Groupe *Concern for Youth* a proposé le projet en 1989 et continue de le parrainer.

### **Résultats et évaluations**

Le succès du programme a contribué à :

- sensibiliser davantage la collectivité,
- diminuer le nombre de jeunes impliqués dans des actes criminels,
- augmenter l'assiduité scolaire et
- rendre les jeunes plus heureux, mieux adaptés et à améliorer l'estime de soi.

Le projet doit se poursuivre jusqu'en août 1991. Les organisateurs ont présenté une demande de financement pour le prolonger jusqu'en août 1993.

### **Personne-ressource**

Inspecteur G.G. Sveinbjornson  
Détachement de la GRC de Battleford  
971, 104<sup>e</sup> rue  
North Battleford (Saskatchewan)  
S9A 1N1  
Tél. : (306) 446-5510

#### 4. RÉPONSES SUPPLÉMENTAIRES

##### Programmes de liaison avec les écoles et visites

Les répondants suivants ont mentionné que les programmes de liaison avec les écoles et les visites facilitent les contacts avec les jeunes des collectivités autochtones et permettent de leur offrir des programmes d'éducation publique. Les relations avec les élèves fournissent des occasions de participer avec eux à des activités sportives et récréatives et de leur présenter des exposés sur une variété de sujets, comme la loi, la toxicomanie, la sécurité et le métier d'agent de police :

Sergent Blaine Everett  
Détachement de la GRC d'Alexis Creek  
Route 20  
C.P. 40  
Alexis Creek (Colombie-Britannique)  
V0L 1A0  
Tél. : (604) 394-4211

Gendarme Belleau  
Détachement de la GRC de Chase  
226, avenue Shuswap  
C.P. 960  
Chase (Colombie-Britannique)  
V0E 1M0  
Tél. : (604) 679-3221

Gendarme Jim Olsen  
Détachement de la GRC de Barriere  
C.P. 360  
Barriere (Colombie-Britannique)  
V0E 1E0  
Tél. : (604) 672-9918

Gendarme J.C. Pullen  
Détachement de la GRC de Fort Franklin  
Poste restante  
Fort Franklin (Territoires du Nord-Ouest)  
X0E 0G0  
Tél. : (403) 589-3431  
Fax : (403) 589-3815

Gendarme A.J. Bodden  
Détachement de la GRC de Hope  
C.P. 40  
Hope (Colombie-Britannique)  
V0X 1L0  
Tél. : (604) 869-2433  
Fax : (604) 869-7455

Gendarme K.R. Horseman  
Détachement de la GRC de Sidney  
2440B, avenue Sidney  
Sidney (Colombie-Britannique)  
V8L 1Y7  
Tél. : (604) 656-3931

Sergent d'état-major N.J. Taylor  
Détachement de la GRC de Bonnyville  
5408, 50<sup>e</sup> avenue  
Bonnyville (Alberta)  
T9N 1Y8  
Tél. : (403) 826-2350

Gendarme G.J. Murphy, sergent G. Jared  
Détachement de la GRC d'Athabasca  
C.P. 1120  
Athabasca (Alberta)  
T0G 0B0  
Tél. : (403) 675-4252

Sergent Scott  
Détachement de la GRC de Boyle  
C.P. 58  
Boyle (Alberta)  
T0A 0M0  
Tél. : (403) 689-3622

Sous-officier responsable  
Détachement municipal de la GRC de  
Fort McMurray  
425, promenade Grégoire  
Fort McMurray (Alberta)  
T9H 4K7  
Tél. : (403) 743-2286  
Fax : (403) 743-4186

Sergent Ron Wesner  
Détachement de la GRC de Turner Valley  
C.P. 389  
Turner Valley (Alberta)  
T0L 2A0  
Tél. : (403) 933-7227  
Fax : (403) 933-3183

Gendarme Petrin  
Détachement de la GRC de Battleford  
971, 104<sup>e</sup> rue  
North Battleford (Saskatchewan)  
S9A 1N1  
Tél. : (306) 446-5500

Sergent P.E. Rawlick  
Détachement de la GRC de Carrot River  
C.P. 127  
Carrot River (Saskatchewan)  
S0E 0L0  
Tél. : (306) 768-2713

Sergent d'état-major R.D. Beckwith  
Détachement de la GRC de Grand Centre  
C.P. 1229  
Grand Centre (Alberta)  
T0A 1T0  
Tél. : (403) 594-3302  
Fax : (403) 594-4900

Sergent d'état-major J.T.J. (Jim) Fell  
Détachement de la GRC de Saint-Paul  
C.P. 1720  
Saint-Paul (Alberta)  
T0A 3A0  
Tél. : (403) 645-4431

Sergent N.M. Yurchyshyn  
Détachement de la GRC de Balcarres  
C.P. 70  
Balcarres (Saskatchewan)  
S0G 0C0  
Tél. : (306) 334-2603

Sergent R.J. Commer  
Détachement de la GRC de Cut Knife  
C.P. 339  
Cut Knife (Saskatchewan)  
S0M 0N0  
Tél. : (306) 398-4934

Caporal D.A. Hardy  
Détachement de la GRC d'Île-À-La-Crosse  
C.P. 40  
Île-À-La-Crosse (Saskatchewan)  
S0M 1C0  
Tél. : (306) 833-2063

Sergent D. Gibbs  
Service de police d'Edmonton  
9620, avenue 103A  
Edmonton (Alberta)  
T5H 0H7  
Tél. : (403) 421-2231

Bruce F. Pollard, chef de police  
Service de police de Louis Bull  
C.P. 630  
Hobbema (Alberta)  
T0C 1N0  
Tél. : (403) 585-4296  
Fax : (403) 585-4227

Chef John L. Toney  
Service de police d'Eskasoni  
Première Nation Eskasoni  
Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)  
B0A 1J0  
Tél. : (902) 379-2822  
Fax : (902) 379-2172

Sergent Bert Clarke  
Détachement de la GRC d'Amaranth  
C.P. 118  
Amaranth (Manitoba)  
R0H 0B0  
Tél. : (204) 843-2691

R.B. Scott, chef de police adjoint  
Service de police de Brandon  
C.P. 787  
Brandon (Manitoba)  
R7A 5Z8  
Tél. : (204) 725-2345 poste 246  
Fax : (204) 726-1323

J.J. Arseneau  
Détachement de la P.P.O. de Chatham  
535, avenue du Parc est  
C.P. 990  
Chatham (Ontario)  
N7M 5L6  
Tél. : (529) 352-1122  
Fax : (529) 352-8591

Lieutenant Jacques Letendre  
Sûreté du Québec  
1701, rue Parthenais  
Montréal (Québec)  
H2L 4K7  
Tél. : (514) 598-4644  
Fax : (514) 598-4833

Fabian John, chef de police  
Service de police tribale de Miawpukek  
Poste restante  
Conne River Reserve (Terre-Neuve)  
A0H 1J0  
Tél. : (709) 882-2915 ou 882-2584

Sergent R.B. McManus  
Chef du détachement  
Détachement de la P.P.O. de  
Pickle Lake (17-16)  
C.P. 70  
Pickle Lake (Ontario)  
P0V 3A0  
Tél. : (807) 928-2211

Sergent Hank Bogers  
Détachement de la GRC de Thompson  
122, avenue Selkirk  
Thompson (Manitoba)  
R8N 0M9  
Tél. : (204) 677-2344

### **Programmes de sécurité à bicyclette**

Les répondants suivants ont mentionné la participation des agents de police à des programmes de sécurité à bicyclette destinés aux jeunes :

#### **Programme de sécurité à bicyclette**

Sergent G. Stevens  
Détachement de la GRC de Merrit  
R.R. n° 1  
Merrit (Colombie-Britannique)  
V0K 2B0  
Tél. : (604) 378-4262

#### **Rodéo sur la sécurité à bicyclette**

Sergent R.E. Johnston  
Détachement de la GRC de Sooke  
C.P. 40  
Sooke (Colombie-Britannique)  
V0S 1N0  
Tél. : (604) 642-5241

#### **Programmes de sécurité et de prévention du crime**

Inspecteur Dale F. Donaghue  
Service de police de Sault-Sainte-Marie  
580 Second Line est  
C.P. 235  
Sault-Sainte-Marie (Ontario)  
P6A 5L6  
Tél. : (705) 759-7324  
Fax : (705) 759-7820

#### **Rodéo à bicyclette**

Gendarme Paul Desbiens  
Détachement de la GRC de Quadra Island  
C.P. 399  
Quathiaski Cove (Colombie-Britannique)  
V0P 1N0  
Tél. : (604) 285-3631

#### **Programme de sécurité et d'identification (bicyclette)**

Sous-officier responsable  
Détachement de la GRC de Fort Providence  
Poste restante  
Fort Providence (Territoires du Nord-Ouest)  
X0E 0L0  
Tél. : (403) 699-3291  
Fax : (403) 699-3807

#### **Sois futé... Flaire le danger**

Bruce F. Pollard, chef de police  
Service de police de Louis Bull  
C.P. 630  
Hobbema (Alberta)  
T0C 1N0  
Tél. : (403) 585-4296  
Fax : (403) 585-4227

**Sécurité des armes à feu - Sécurité à la chasse**

Sergent N.M. Yurchyshyn  
Détachement de la GRC de Balcarres  
C.P. 70  
Balcarres (Saskatchewan)  
S0G 0C0  
Tél. : (306) 334-2603

**Patrouille de sécurité à l'école**

Sergent W.H. Sparks  
Détachement de la GRC de La Loche  
C.P. 130  
La Loche (Saskatchewan)  
S0M 1G0  
Tél. : (306) 822-2010

**Cours de conduite préventive**

Chef John L. Toney  
Service de police d'Eskasoni  
Première Nation Eskasoni  
Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)  
B0A 1J0  
Tél. : (902) 379-2822  
Fax : (902) 379-2172

**Programmes de récompenses**

Les répondants suivants ont mentionné des programmes de récompenses offertes par les services de police aux jeunes de la collectivité, y compris, par exemple, des prix pour le leadership, l'esprit sportif, les résultats scolaires et l'assiduité scolaire :

**Prix de leadership**

Gendarme G.J. Murphy, sergent G. Jared  
Détachement de la GRC d'Athabasca  
C.P. 1120  
Athabasca (Alberta)  
T0G 0B0  
Tél. : (403) 675-4252

**Programme d'assiduité scolaire**

Gendarme K.L. Watson  
Détachement de la GRC de Battleford  
971, 104<sup>e</sup> rue  
North Battleford (Saskatchewan)  
S9A 1N1  
Tél. : (306) 446-5500

**Soirée annuelle des récompenses**

Caporal F.D. Simmons  
Détachement municipal de la GRC de  
Yarmouth  
C.P. 5050  
Yarmouth (Nouvelle-Écosse)  
B5A 4R6  
Tél. : (902) 742-9106

### **Valeurs, influences et pairs (VIP)**

Les répondants suivants ont mentionné le programme Valeurs, influences et pairs (VIP) :

Sergent S.E. McMillan  
Détachement de la P.P.O. de Kenora  
C.P. 1080  
Kenora (Ontario)  
P9N 3X7  
Tél. : (807) 468-3357

Sergent W.R. Meeks  
Détachement de la P.P.O. de Dryden  
C.P. 550  
Dryden (Ontario)  
P8N 2Z2  
Tél. : (807) 223-2221

Henry Shewanda, agent de police des  
Premières Nations  
Détachement de la P.P.O. de Manitowaning  
C.P. 39  
Manitowaning (Ontario)  
P0P 1N0  
Tél. : (705) 859-3155  
Fax : (705) 859-3157

Agent D.A. Young  
Détachement de la P.P.O. de Little Current  
C.P. 490  
Little Current (Ontario)  
P0P 1K0  
Tél. : (705) 368-2200  
Fax : (705) 368-2200

### **Activités offertes dans le cadre de la Semaine nationale de la police**

Le détachement suivant a mentionné des activités pour les jeunes au cours de la Semaine nationale de la police :

Gendarme L.T. Francis  
Détachement de la GRC de Perth-Andover  
C.P. 279  
Perth-Andover (Nouveau-Brunswick)  
E0J 1V0  
Tél. : (506) 273-6849

### **Groupe inter-organismes pour les jeunes**

Le détachement suivant a mentionné un groupe de liaison communautaire qui met en œuvre et supervise une variété de programmes communautaires pour les jeunes :

Paul D. McDougall  
Agent des services communautaires  
Service de police de Cape Croker  
Détachement de la P.P.O. de Wiarton  
R.R. n° 5  
C.P. 863  
Warton (Ontario)  
N0H 2T0  
Tél. : (519) 534-1233

### **Programme de distribution de cadeaux de Noël**

Le répondant suivant a mentionné un programme local de distribution de cadeaux de Noël pour les enfants instauré par les services de police :

Sergent Bert Clarke  
Détachement de la GRC d'Amaranth  
C.P. 118  
Amaranth (Manitoba)  
R0H 0B0  
Tél. : (204) 843-2691

### **Programme d'escadron des cadets de l'air**

Le répondant suivant a mentionné un projet visant à établir un programme d'escadron des cadets de l'air dans la collectivité autochtone locale :

Sergent Bert Clarke  
Détachement de la GRC d'Amaranth  
C.P. 118  
Amaranth (Manitoba)  
R0H 0B0  
Tél. : (204) 843-2691

### **Comités de justice pour la jeunesse et programmes de déjudiciarisation pour les jeunes contrevenants**

Les répondants suivants ont mentionné la participation des services de police à des Comités de justice pour la jeunesse et à des programmes de déjudiciarisation pour les jeunes contrevenants :

Sergent Bert Clarke  
Détachement de la GRC d'Amaranth  
C.P. 118  
Amaranth (Manitoba)  
R0H 0B0  
Tél. : (204) 843-2691

Gendarme G.P. Goresky  
Détachement de la GRC de Gypsumville  
C.P. 179  
Gypsumville (Manitoba)  
R0C 1J0  
Tél. : (204) 659-2682

Sergent E.P. Eichmann  
Détachement de la GRC de Beaverlodge  
C.P. 1140  
Beaverlodge (Alberta)  
T0H 0C0  
Tél. : (403) 354-2485

F.G. Kristjanson  
Détachement de la GRC de  
Sainte-Rose-du-Lac  
C.P. 419  
Sainte-Rose-du-Lac (Manitoba)  
R0L 1S0  
Tél. : (204) 447-2513

### **Programme d'échanges culturels pour les jeunes**

Un gendarme a facilité la mise en place d'un programme d'échanges culturels pour quatre élèves de la Nation Micmac du Nouveau-Brunswick et de la Nation Haida de la Colombie-Britannique :

### **Programme d'échanges culturels entre des autochtones de Red Bank et de Haida**

Sergent Pierre Lemonde  
Détachement de la GRC de Newcastle  
C.P. 454  
Newcastle (Nouveau-Brunswick)  
E1V 3M6  
Tél. : (506) 622-3460  
Fax : (506) 622-5937

Voici une brève description du contenu de chacun des sept rapports sur les programmes de services de police autochtones :

### **I. Formation des agents de police autochtones et maintien de l'ordre**

Ce rapport décrit des programmes de services de police autochtones assurés par des agents autochtones, des programmes de formation à l'intention des agents de police autochtones ainsi que des stratégies de recrutement. Le rapport est subdivisé de la manière suivante : Arrangements concernant les services de police autochtones, Formation des agents de police autochtones, Politiques et méthodes de recrutement et Programmes d'éducation et de formation préalables à l'emploi.

### **II. Sensibilisation à la culture autochtone**

Ce rapport décrit les programmes qui visent à accroître la compréhension et le respect mutuels entre les agents de police non autochtones et les membres des collectivités autochtones qu'ils servent. Ces programmes comprennent entre autres des Conférences sur les services de police autochtones et des Programmes de sensibilisation aux différences culturelles.

### **III. Pour un meilleur accès aux services de police**

Ce rapport présente des programmes spéciaux destinés à accroître la présence policière dans les collectivités autochtones : les Patrouilles communautaires, les Bureaux en milieu commercial, les Postes de travail dans la collectivité et les Détachements satellites.

### **IV. Programmes de communication et de liaison avec la collectivité**

Ce rapport décrit des programmes qui amènent les agents de police et les membres de la collectivité à travailler ensemble afin d'améliorer les services de police et de chercher des solutions à des problèmes d'intérêt commun. Ces programmes comprennent des Stratégies de communication et d'éducation du public, des Groupes consultatifs police-collectivité et la Collaboration entre organismes.

### **V. Programmes pour les jeunes**

Ce rapport décrit la participation des services de police aux programmes de prévention du crime et de relations avec la collectivité qui s'adressent plus particulièrement aux jeunes autochtones. On y trouve également des exemples de la participation policière à des services destinés aux jeunes contrevenants et aux jeunes à risque. Le rapport décrit entre autres les Programmes de loisirs, d'éducation et de développement des aptitudes et les Services à l'intention des jeunes contrevenants et des jeunes à risque.



